

COMPTE ADMINISTRATIF

2016

RAPPORT DE PRESENTATION



RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Page 2
I) VUE D'ENSEMBLE DES DIFFERENTS BUDGETS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016	Pages 3 à 23
A) Budgets consolidés (synthèse)	Pages 3 à 6
B) Budgets consolidés détaillés	Pages 7 à 10
C) Détail par budget (fonctionnement – investissement)	Pages 11 à 23
II) L'ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET DE L'EPARGNE	Pages 24 à 40
A) les recettes 2016	Pages 24 à 31
B) Les dépenses de fonctionnement	Pages 32 à 37
C) Les soldes d'épargne	Pages 38 à 40
III) L'ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	Pages 41 à 58
A) Les dépenses d'investissement	Pages 41 à 48
B) Mode de financement des investissements	Pages 49 à 50
C) La dette et sa gestion	Pages 51 à 58

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

INTRODUCTION

Le Compte Administratif 2016 se traduit par une réduction contenue de ses capacités d'autofinancement et une maîtrise de l'endettement.

Malgré des contraintes financières externes fortes (baisse des dotations de l'Etat, contribution accrue au Fonds National des Péréquation...), la Communauté Urbaine de Dunkerque a fait le choix d'un effort significatif en direction des communes au travers de la Dotation de Solidarité Communautaire.

Un effet de "ciseaux" de réduction des recettes plus rapide que les dépenses conduit au retrait de l'épargne nette dégagée pour financer les investissements. Pour autant, l'endettement induit demeure encore correctement dimensionné.

Par ailleurs, il est rappelé que ces évolutions sont intégrées et pilotées annuellement dans le cadre de la prospective financière présentée lors du débat d'orientation budgétaire. La trajectoire des dépenses de fonctionnement est ainsi adaptée, les dépenses d'investissement sont ajustées et programmées (PPI) dans une démarche d'optimisation "raisonnée" des budgets permettant de soutenir l'économie locale et les projets du territoire.

I) Vue d'ensemble des différents budgets du compte administratif 2016

Budget principal

Le plus important puisqu'il supporte 77 % des dépenses effectuées en 2016. Il se caractérise en 2016 par une baisse sensible de son épargne brute de 7 M€.

Elle est la conséquence, pour l'essentiel d'une forte baisse des dotations de l'Etat, d'une part, et d'une hausse des dépenses d'autre part (DSC, subventions, FPIC...), qui seront détaillées ci-après.

La dette du budget principal au 31 décembre 2016 est en baisse significative et s'élève à 235,441 M€, contre 245,034 M€ fin 2015 malgré la réduction de l'épargne en raison de la mobilisation du fond de roulement excédentaire de 2015.

Budget des ordures ménagères

Les dépenses affectées à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères représentent 8 % des dépenses totales pour 40,951 M€.

Ce budget s'équilibre pour l'essentiel par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 27,628 M€. Une participation du budget principal de 2,395 M€ s'avère néanmoins nécessaire. Le recours à cette subvention d'équilibre du pour l'essentiel à des dépenses non reconductibles est détaillé ci-après.

La dette du budget des ordures ménagères diminue légèrement : 85,707 M€ fin 2016 par rapport à 87,906 M€ fin 2015.

Budget transport

C'est le deuxième budget en importance, dont les dépenses de 58,047 M€ représentent 12 % des budgets totaux. Sa recette principale est le versement transport pour 27,966 M€. La participation du budget principal à ce budget annexe est de 11,316 M€ en 2016 (13,766 M€ en 2015). Son évolution sera analysée ci-après.

La dette du budget Transports progresse, pour s'afficher au 31 décembre 2016 à 13,564 M€, contre 11,786 M€ fin 2015.

Budget assainissement

Les dépenses du budget assainissement s'élèvent à 16,718 M€ en 2016 (3 % des budgets consolidés).

Ce service public industriel et commercial doit assurer son équilibre sans subvention du budget principal. Sa ressource essentielle est la redevance assainissement acquittée par l'utilisateur en fonction de ses consommations d'eau.

La dette (hors dette récupérable) constatée fin 2016 est en légère baisse : 26,325 M€ fin 2016, contre 27,124 M€ fin 2015.

Budget ZAC de Loon-Plage

En 2016, il n'y a pas eu de mouvements significatifs sur ce budget.

CONSOLIDÉ tous budgets

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	CA 2014	CA 2015	CA 2016		VARIATION EN ME	VARIATION EN %
Fiscalité Directe - subventions fiscales et dotations de l'état	353,839	342,888	338,459		▼ - 4,429	-1,31%
Dotations et Subventions Diverses (hors transport)	3,153	2,821	2,581		▼ - 0,240	-9,30%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	26,385	27,024	27,628		▲ 0,604	2,19%
Redevance Assainissement	11,327	12,211	11,341		▼ - 0,870	-7,67%
Recettes courantes transport	34,701	33,389	33,250		▼ - 0,139	-0,42%
FPIC encaissé	1,499	2,073	2,514		▲ 0,441	17,54%
Autres Produits	12,463	14,745	16,092		▲ 1,347	8,37%
Recettes exceptionnelles	2,898	3,875	4,624		▲ 0,749	16,20%
Taxe GEMAPI			3,002		▲ 3,002	
Subventions et primes à reverser	0,213	0,768	0,467		▼ - 0,301	-64,38%
Reprise de Provision THNS		6,237	9,079		▲ 2,842	31,31%
TOTAL RECETTES	446,478	446,030	449,035		3,006	0,67%
Charges de Personnel	69,733	69,582	71,281		▲ 1,699	2,38%
<i>dont services communes charges déduites AC</i>		0,255	1,173		▲ 0,918	78,26%
<i>dont autres (périmètre constant)</i>	69,733	69,327	70,108		▲ 0,781	1,11%
Frais Financiers	14,282	13,093	11,921		▼ - 1,173	-9,84%
Reversements aux Communes (AC DSC TCFE)	173,298	175,254	172,717		▼ - 2,536	-1,47%
Subventions , contingents, participations	30,716	29,426	33,302		▲ 3,875	11,64%
Charges du Service Public	39,255	39,431	41,992		▲ 2,561	6,10%
DSP Transports	35,062	35,044	33,622		▼ - 1,421	-4,23%
GEMAPI			1,428		▲ 1,428	
Fonds de péréquation horizontale	4,103	5,814	8,274		▲ 2,460	29,73%
<i>FPIC net</i>	2,604	3,741	5,760		▲ 2,019	35,06%
<i>FPIC encaissé</i>	1,499	2,073	2,514		▲ 0,441	17,54%
Charges Exceptionnelles et Autres	3,788	3,186	3,496		▲ 0,310	8,85%
ARENA indemnité de résiliation	15,998					
Subventions et primes à reverser	0,213	0,768	0,467		▼ - 0,301	-64,38%
Provisions	8,291	9,347	8,137		▼ - 1,210	-14,87%
TOTAL DEPENSES	394,739	380,945	386,637		5,692	1,47%
EPARGNE BRUTE *	60,029	68,195	61,456		- 6,738	-10,96%
EPARGNE NETTE	32,028	41,838	33,111		- 8,727	-26,36%

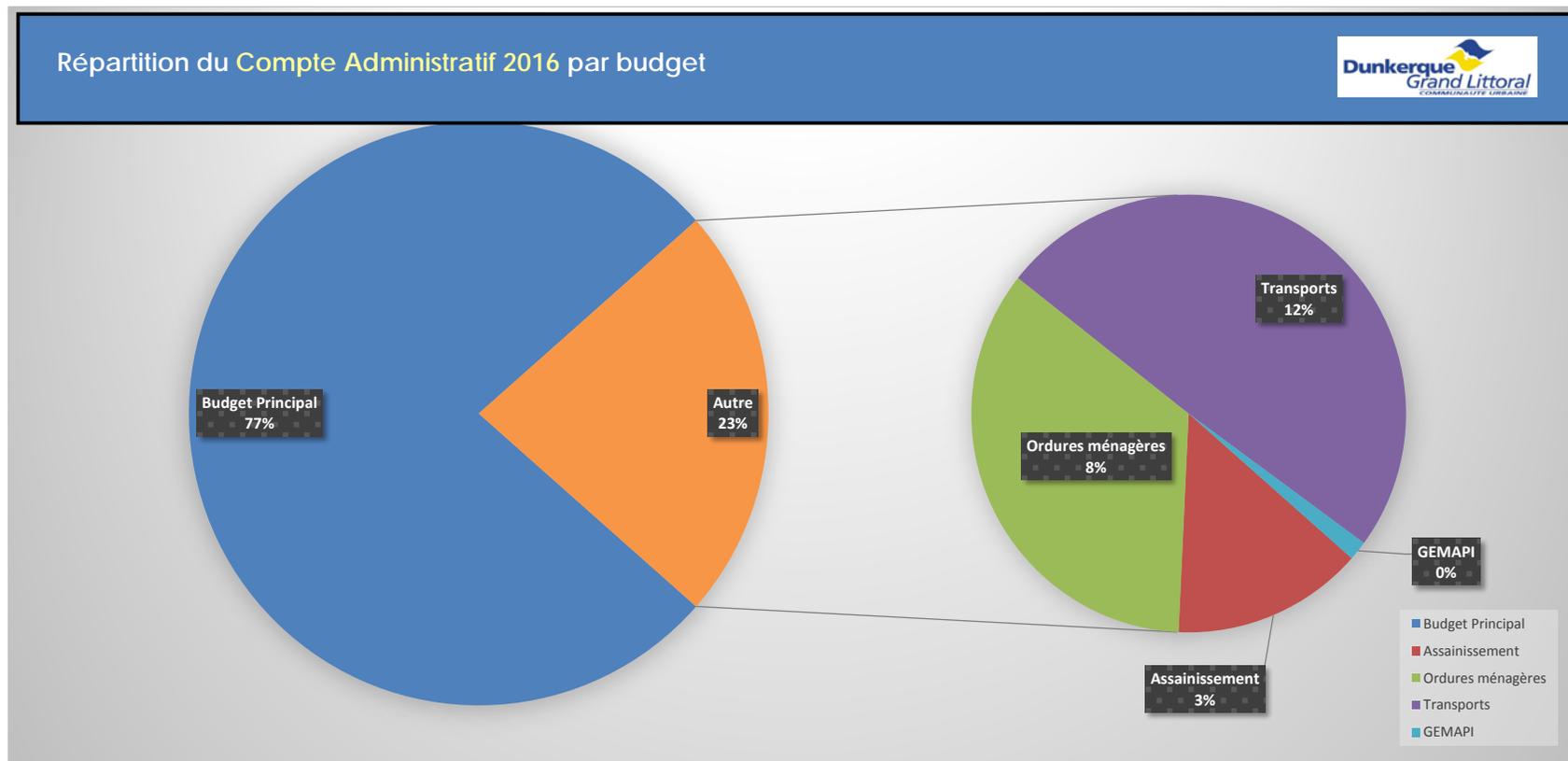
SECTION D'INVESTISSEMENT

	CA 2014	CA 2015	CA 2016		VARIATION EN ME	VARIATION EN %
Dépenses d'Equipement	73,783	66,282	60,703		▼ - 5,579	- 0,000
Subventions d'Investissement	15,476	12,430	15,261		▲ 2,832	0,000
Remboursement Dette (1)	28,002	26,356	28,345		▲ 1,989	0,000
Avances et dette compensée	0,348	0,348	0,348		▲	
Plan de relance FCTVA			2,114		▲ 2,114	
Autres Dépenses	3,930	3,297	3,280		▼ - 0,017	- 0,000
TOTAL DEPENSES	121,538	108,712	110,050		1,338	0,000
Emprunts (1)	41,295	21,846	15,762		▼ - 6,084	- 0,000
Subventions et Dotations	18,047	31,250	24,468		▼ - 6,782	- 0,000
Avances et dette compensée	0,348	0,348	0,348		▲	
Ecritures de régularisation comptable	0,299				▲	
Autres Recettes	1,416	2,956	5,677		▲ 2,722	0,000
TOTAL RECETTES	61,404	56,399	46,255		- 10,144	- 0,000

* Epargne Brute = Recettes Réelles de Fonctionnement - Dépenses Réelles de Fonctionnement (hors provisions et reprise de provision)

Le tableau suivant présente une **vue synthétique des dépenses** de fonctionnement et d'investissement pour les différents budgets (mouvements d'ordre, flux croisés et remboursements anticipés de dette refinancée exclus).

Budgets (en euros)	Dépenses fonctionnement	Dépenses investissement	TOTAL
Budget Principal	313 455 260	79 541 215	392 996 475
Budgets Annexes	86 892 653	30 509 114	117 401 767
Assainissement	7 636 459	9 081 632	16 718 092
Ordures ménagères	34 288 216	6 662 684	40 950 900
Transports	43 525 577	14 521 530	58 047 106
GEMAPI	1 427 500	243 269	1 670 769
ZAC	14 900	0	14 900
TOTAL	400 347 913	110 050 329	510 398 242



Budgets consolidés détaillés

CONSOLIDE

tous budgets

CA 2014

CA 2015

CA 2016

variation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	436,408	423,355	424,614	1,259	
Charges du service public	39,255	39,431	41,992	2,561	
<i>dont budget principal</i>	22,826	22,903	21,635	- 1,269	
<i>dont budget ordures ménagères</i>	13,646	14,018	17,602	3,584	
<i>dont budget assainissement</i>	2,533	2,273	2,390	0,117	
<i>dont budget transport</i>	0,249	0,237	0,366	0,129	
budget ZAC et lotissement			0,015	0,015	
Charges de personnel	69,733	69,582	71,281	1,699	
<i>dont services communes charges déduites AC</i>		0,255	1,173	0,918	
<i>dont autres (périmètre constant)</i>	69,733	69,327	70,108	0,781	
DSP Transports	35,062	35,044	33,622	- 1,421	
Subventions	17,673	16,430	20,378	3,948	
Subventions GEMAPI			0,770	0,770	
Reversements de fiscalités aux communes	170,834	172,244	172,605	0,361	
Attribution de Compensation	127,238	127,048	125,318	- 1,730	
Dotation de Solidarité Communautaire	43,596	45,196	47,287	2,091	
Participation Budget annexes (flux croisés)	12,255	13,897	13,711	- 0,186	
<i>Participation Transports</i>	12,200	13,766	11,316	- 2,449	
<i>Participation OM</i>	0,055	0,131	2,395	2,264	
Contingent SDIS	13,044	12,996	12,924	- 0,073	
Autres dépenses	2,500	2,471	3,123	0,652	
Frais financiers	14,282	13,093	11,921	- 1,173	
Charges exceptionnelles	1,288	0,715	0,358	- 0,357	
ARENA indemnité de résiliation	15,998				
Subventions et primes reversées	0,213	0,768	0,467	- 0,301	
Dépenses imprévues					
Reversement Taxe sur l'électricité	2,464	3,010	0,113	- 2,897	
GEMAPI			0,658	0,658	
Fonds de péréquation horizontal (FPIC)	4,103	5,814	8,274	2,460	
<i>FPIC net</i>	2,604	3,741	5,760	2,019	
<i>FPIC encaissé</i>	1,499	2,073	2,514	0,441	
Provisions	8,291	9,347	8,137	- 1,210	
Sous total Dépenses réelles	406,994	394,842	400,348	5,506	
Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)	394,739	380,945	386,637	5,692	
Amortissements	23,779	22,004	20,612	- 1,392	
Autres opérations d'ordre	5,634	6,509	3,654	- 2,855	
Sous total Dépenses d'ordre	29,414	28,513	24,266	- 4,247	

CONSOLIDE

tous budgets

CA 2014

CA 2015

CA 2016

variation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	462,444	463,980	464,389	0,409	
Fiscalité directe	110,716	106,529	110,723	4,194	
Dotations compensation suppression TP	188,550	187,076	187,076		
Taxe sur l'électricité	2,924	3,149	0,080	-3,070	
Attribution de compensation	0,863	0,863	0,887	0,024	
Dotations de l'Etat et subventions fiscales	50,785	45,271	39,693	-5,577	
Dotations et subventions diverses	3,153	2,821	2,581	-0,240	
Participation Budget annexes (flux croisés)	12,255	13,897	13,711	-0,186	
Participation Transports	12,200	13,766	11,316	-2,449	
Participation OM	0,055	0,131	2,395	2,264	
Taxe enlèvement ordures ménagères	26,385	27,024	27,628	0,604	
Redevance assainissement	11,327	12,211	11,341	-0,870	
Versement transport	29,062	27,007	27,966	0,959	
Délégation service public transport	5,639	6,382	5,283	-1,098	
FPIC encaissé	1,499	2,073	2,514	0,441	
TAXE GEMAPI			3,002	3,002	
Produits financiers	2,049	1,747	1,808	0,061	
Produits exceptionnels	2,898	3,875	4,624	0,749	
Autres produits	10,413	12,998	14,284	1,285	
Subventions et prime à reverser	0,213	0,768	0,467	-0,301	
Reprise de provision		6,237	9,079	2,842	
Sous total Recettes réelles	458,733	459,927	462,747	2,820	
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	446,478	446,030	449,035	3,006	
Opérations d'ordre	3,712	4,054	1,643	-2,411	
Sous total Recettes d'ordre	3,712	4,054	1,643	-2,411	
Résultat de fonctionnement reporté					
Résultat de l'exercice					
Résultat cumulé					
EPARGNE BRUTE					
	60,029	68,195	61,456	-6,738	

CONSOLIDE

tous budgets

CA 2014

CA 2015

CA 2016

variation

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -				
	130,614	116,504	114,123	- 2,381
Dépenses d'Equipement	73,783	66,282	60,703	- 5,579
Subventions d'équipement	15,476	12,430	15,261	2,832
Remboursement de la Dette (1)	28,002	26,356	28,345	1,989
<i>Remboursements anticipés * (pour info)</i>	27,793	51,244	0,667	- 50,578
Avances & dette compensée	0,348	0,348	0,348	
Dépenses imprévues				
Plan de relance FCTVA			2,114	2,114
Autres Dépenses	3,631	3,297	3,280	- 0,017
budget ZAC et lotissement	0,299			
Sous total Dépenses réelles	121,538	108,712	110,050	1,338
Opérations d'ordre	9,076	7,792	4,073	- 3,719
Sous total Dépenses d'ordre	9,076	7,792	4,073	- 3,719
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -				
	96,182	88,650	72,951	- 15,699
Emprunts (1)	41,295	21,846	15,762	- 6,084
<i>Refinancement Remboursements anticipés autres (pour info)</i>	27,793	51,244	0,667	- 50,578
Subventions	10,689	14,745	16,929	2,185
FCTVA	6,367	10,157	5,846	- 4,311
Plan de relance FCTVA		4,227		- 4,227
Autres dotations	0,990	2,121	1,693	- 0,428
Avances & dette compensée	0,348	0,348	0,348	
Autres recettes	1,416	2,956	5,662	2,707
budget ZAC et lotissement			0,015	0,015
<i>Ecritures de régularisation</i>	0,299			
Sous total Recettes réelles	61,404	56,399	46,255	- 10,144
Amortissements	23,779	22,004	20,612	- 1,392
Autres opérations d'ordre	10,999	10,247	6,084	- 4,163
Prélèvement section de fonctionnement				
Sous total Recettes d'ordre	34,778	32,251	26,696	- 5,555
Résultat d'investissement reporté	- 18,450	- 25,185	- 27,002	- 1,817
Affectation de résultat	27,697	26,037	40,625	14,588
Résultat de l'exercice	- 34,432	- 27,854	- 41,172	- 13,318
Résultat cumulé	- 25,185	- 27,002	- 27,549	- 0,547
BESOIN DE FINANCEMENT	- 60,134	- 52,314	- 63,553	- 11,239

Détail par budget

BUDGET PRINCIPAL

CA 2014

CA 2015

CA 2016

variation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	342,774	329,577	329,815	0,238
Charges du service public	22,826	22,903	21,635	- 1,269
Charges personnel	53,682	53,222	54,819	1,597
dont services communes charges déduites AC		0,255	1,173	0,918
dont autres (périmètre constant)	53,682	52,967	53,646	0,679
Subventions	17,194	15,908	19,721	3,813
Reversements de fiscalités aux communes	170,834	172,244	172,605	0,361
Attribution de Compensation	127,238	127,048	125,318	- 1,730
Dotation de Solidarité Communautaire	43,596	45,196	47,287	2,091
SDIS	13,044	12,996	12,924	- 0,073
Participation Budget annexes (flux croisés)	12,255	13,897	13,711	- 0,186
Participation Transports	12,200	13,766	11,316	- 2,449
Participation OM	0,055	0,131	2,395	2,264
Autres dépenses	1,595	1,423	2,258	0,835
Frais Financiers	8,292	7,721	7,169	- 0,552
Charges exceptionnelles	0,521	0,597	0,228	- 0,369
ARENA indemnité de résiliation	15,998			
Reversement Taxe sur l'électricité	2,464	3,010	0,113	- 2,897
Fonds de péréquation horizontal (FPIC)	4,103	5,814	8,274	2,460
FPIC net (dépenses - recettes)	2,604	3,741	5,760	2,019
FPIC encaissé	1,499	2,073	2,514	0,441
Dépenses imprévues				
Sous total Dépenses réelles	322,808	309,735	313,455	3,720
Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)	310,553	295,838	299,744	3,906
Amortissements	17,032	14,690	13,245	- 1,445
Autres opérations d'ordre	2,935	5,151	3,115	- 2,037
Sous total Dépenses d'ordre	19,967	19,841	16,360	- 3,482
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	365,107	357,955	353,160	- 4,795
Fiscalité Directe	110,716	106,529	110,723	4,194
Dotations compensation suppression TP	188,550	187,076	187,076	
Taxe sur l'électricité	2,924	3,149	0,080	- 3,070
Dotations de l'Etat et subventions fiscales	50,785	45,271	39,693	- 5,577
Dotations et participations diverses	2,627	1,254	0,977	- 0,277
Attribution de Compensation	0,863	0,863	0,887	0,024
FPIC encaissé	1,499	2,073	2,514	0,441
Produits financiers	1,259	1,048	0,905	- 0,143
Produits exceptionnels	2,426	3,622	4,058	0,436
Autres Produits	2,526	4,844	5,446	0,602
Sous total Recettes réelles	364,176	355,729	352,359	- 3,369
Opérations d'ordre	0,931	2,226	0,800	- 1,426
Sous total Recettes d'ordre	0,931	2,226	0,800	- 1,426
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>				
Résultat de l'exercice	22,333	28,378	23,345	- 5,033
Résultat cumulé	22,333	28,378	23,345	- 5,033
EPARGNE BRUTE	41,368	45,994	38,904	- 7,089

BUDGET PRINCIPAL

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	106,584	91,058	82,478	- 8,580
Dépenses d'Équipement	59,209	49,371	37,088	- 12,283
Subventions d'équipement	15,476	12,430	15,261	2,832
Remboursement de la Dette (1)	21,856	19,937	21,798	1,862
<i>Remboursements anticipés (pour info)</i>	<i>21,538</i>	<i>35,567</i>	<i>0,667</i>	<i>- 34,900</i>
Dépenses imprévues				
Plan de relance FCTVA			2,114	
Autres Dépenses	3,631	3,288	3,265	- 0,023
<i>Avance budgets lotissements (flux croisés)</i>			<i>0,015</i>	<i>0,015</i>
Sous total Dépenses réelles	100,172	85,025	79,541	- 5,484
Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)	100,172	85,025	79,526	- 5,498
Opérations d'ordre	6,412	6,033	2,937	- 3,096
Sous total Dépenses d'ordre	6,412	6,033	2,937	- 3,096
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	75,775	74,012	55,962	- 18,050
Emprunts (1)	31,186	17,760	10,380	- 7,380
<i>Refinancement RA (pour info)</i>	<i>21,538</i>	<i>35,567</i>	<i>0,667</i>	<i>- 34,900</i>
Subventions	10,689	14,745	16,929	2,185
FCTVA	5,969	9,757	5,528	- 4,228
Plan de relance FCTVA		4,227		- 4,227
Autres dotations	0,889	1,167	1,172	0,005
Autres recettes	1,296	2,707	3,456	0,749
Ecritures de régularisation comptable	0,299			
Sous total Recettes réelles	50,328	50,363	37,466	- 12,897
Amortissements	17,032	14,690	13,245	- 1,445
Autres opérations d'ordre	8,416	8,959	5,251	- 3,708
Sous total Recettes d'ordre	25,447	23,649	18,496	- 5,153
Résultat d'investissement reporté	- 13,855	- 21,536	- 16,250	5,286
Affectation de résultat	23,128	22,333	28,378	6,045
Résultat de l'exercice	- 30,808	- 17,046	- 26,516	- 9,470
Résultat cumulé	- 21,536	- 16,250	- 14,388	1,862
BESOIN DE FINANCEMENT	- 49,844	- 34,662	- 42,075	- 7,414

(1) hors remboursements anticipés refinancés

ORDURES MENAGERES CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	32,903	32,686	35,981	3,295
Charges du service public	13,646	14,018	17,602	3,584
Charges de Personnel	12,065	12,358	12,573	0,215
Subventions	0,148	0,151	0,133	- 0,018
Autres Dépenses	0,002	0,005	0,012	0,007
Frais Financiers	4,352	4,070	3,811	- 0,260
Charges exceptionnelles	0,494	0,007	0,010	0,002
Garantie financière	0,140	0,140	0,140	
Provision	0,009	0,009	0,009	
Sous total Dépenses réelles	30,856	30,758	34,288	3,531
Amortissements	1,685	1,772	1,608	- 0,163
Autres opérations d'ordre	0,362	0,157	0,084	- 0,072
Sous total Dépenses d'ordre	2,048	1,928	1,692	- 0,236
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	34,591	34,702	38,406	3,704
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	26,385	27,024	27,628	0,604
Participation Budget Principal	0,055	0,131	2,395	2,264
Ventes - Produits Divers	6,710	6,594	7,282	0,687
Produits financiers	0,722	0,644	0,640	- 0,004
Produits exceptionnels	0,319	0,087	0,370	0,283
Autres Produits	0,058	0,074	0,074	0,001
Sous total Recettes réelles	34,248	34,555	38,389	3,835
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	34,193	34,423	35,994	1,571
Opérations d'ordre	0,343	0,147	0,017	- 0,130
Sous total Recettes d'ordre	0,343	0,147	0,017	- 0,130
Résultat de fonctionnement reporté				
Résultat de l'exercice				
	1,687	2,016	2,426	0,410
Résultat cumulé				
	1,687	2,016	2,426	0,410
EPARGNE BRUTE				
	3,401	3,806	4,110	0,304

ORDURES MENAGERES

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -				
Dépenses d'Equipement	6,269	6,216	6,680	0,464
Subventions d'équipement	2,110	1,968	2,244	0,276
Remboursement de la Dette (1)				
<i>Remboursements anticipés (pour info)</i>	4,131	4,232	4,419	0,187
	1,108	4,998		- 4,998
Autres Dépenses		0,010		- 0,010
Sous total Dépenses réelles	6,241	6,209	6,663	0,454
Opérations d'ordre	0,028	0,006	0,017	0,011
Sous total Dépenses d'ordre	0,028	0,006	0,017	0,011
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -				
Emprunts (1)	4,558	4,288	4,230	- 0,058
	2,426	2,100	2,220	0,120
<i>Refinancement RA autres (pour info)</i>	1,108	4,998		- 4,998
Subventions				
FCTVA	0,398	0,400	0,318	- 0,083
Autres dotations				
Autres recettes				
Sous total Recettes réelles	2,825	2,500	2,538	0,037
Amortissements	1,685	1,772	1,608	- 0,163
Autres opérations d'ordre	0,048	0,016	0,084	0,068
Sous total Recettes d'ordre	1,733	1,787	1,692	- 0,095
Résultat d'investissement reporté	- 2,217	- 1,684	- 1,925	- 0,241
Affectation de résultat	2,244	1,687	2,016	0,329
Résultat de l'exercice	- 1,711	- 1,928	- 2,450	- 0,522
Résultat cumulé	- 1,684	- 1,925	- 2,358	- 0,434
BESOIN DE FINANCEMENT	- 3,416	- 3,709	- 4,125	- 0,416

(1) hors remboursements anticipés refinancés

ASSAINISSEMENT

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -				
	12,210	11,467	10,406	- 1,061
Charge du service public	2,533	2,273	2,390	0,117
Charges de Personnel	3,986	4,003	3,889	- 0,113
Subventions	0,034	0,051	0,060	0,009
Autres dépenses			0,001	0,001
Frais Financiers	1,339	0,915	0,686	- 0,229
Charges Exceptionnelles	0,105	0,110	0,115	0,005
Primes d'Epuration reversées	0,213	0,768	0,467	- 0,301
<i>recettes reversées</i>	<i>0,213</i>	<i>0,768</i>	<i>0,467</i>	<i>- 0,301</i>
Soulte avant concessionnaire				
Provision	0,028	0,028	0,028	
Sous total Dépenses réelles	8,240	8,147	7,636	- 0,511
Amortissements	2,375	2,635	2,757	0,121
Autres opérations d'ordre	1,596	0,685	0,013	- 0,672
Sous total Dépenses d'ordre	3,971	3,320	2,770	- 0,550
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -				
	14,214	15,461	13,757	- 1,704
somme	14,214	15,461	13,757	- 1,704
différence				
Redevance Assainissement	11,327	12,211	11,341	- 0,870
Primes d'Epuration	0,450	0,849	0,893	0,044
Primes d'Epuration à reverser	0,213	0,768	0,467	- 0,301
Subventions à reverser				
<i>recettes à reverser</i>	<i>0,213</i>	<i>0,768</i>	<i>0,467</i>	<i>- 0,301</i>
Autres Produits	0,370	0,518	0,550	0,032
Produits financiers	0,069	0,055	0,263	0,208
Produits exceptionnels	0,120	0,153	0,164	0,011
Sous total Recettes réelles	12,548	14,553	13,678	- 0,876
Opérations d'ordre	1,666	0,908	0,079	- 0,829
Sous total Recettes d'ordre	1,666	0,908	0,079	- 0,829
Résultat de fonctionnement reporté				
Résultat de l'exercice				
	2,004	3,994	3,351	- 0,643
Résultat cumulé				
	2,004	3,994	3,351	- 0,643
EPARGNE BRUTE				
	4,336	6,434	6,069	- 0,365

ASSAINISSEMENT

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -				
	11,270	8,897	9,216	0,318
Dépenses d'Equipement	7,692	6,008	7,158	1,150
Subventions d'équipement				
Remboursement de la Dette (1)	1,480	1,601	1,576	- 0,025
Remboursements anticipés autres* (pour info)	5,147	7,463		- 7,463
Avances & dettes compensées	0,348	0,348	0,348	
Sous total Dépenses réelles	9,520	7,957	9,082	1,125
Opérations d'ordre	1,751	0,940	0,134	- 0,807
Sous total Dépenses d'ordre	1,751	0,940	0,134	- 0,807
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -				
	9,395	5,297	4,848	- 0,449
Emprunts (1)	4,770	1,046	0,832	- 0,214
Refinancement RA (pour info)	5,147	7,463		- 7,463
Autres dotations	0,101	0,551	0,438	- 0,113
Avances & dettes compensées	0,348	0,348	0,348	
Autres recettes	0,120		0,406	0,406
Sous total Recettes réelles	5,339	1,944	2,023	0,079
Amortissements	2,375	2,635	2,757	0,121
Autres opérations d'ordre	1,681	0,717	0,068	- 0,650
Sous total Recettes d'ordre	4,056	3,353	2,824	- 0,528
Résultat d'investissement reporté	- 2,340	- 1,928	- 3,525	- 1,597
Affectation de résultat	2,287	2,004	3,994	1,991
Résultat de l'exercice	- 1,875	- 3,601	- 4,368	- 0,767
Résultat cumulé	- 1,928	- 3,525	- 3,899	- 0,374
BESOIN DE FINANCEMENT	- 4,180	- 6,013	- 7,058	- 1,046

(1) hors remboursements anticipés refinancés

TRANSPORTS

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation 2015-2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -				
	47,778	49,183	46,528	- 2,655
Délégation de Service Public	35,062	35,044	33,622	- 1,421
dont				
charges courantes dsp	13,625	13,442	12,751	- 0,690
charges de personnel dsp	21,229	21,327	20,607	- 0,720
autres charges courantes dsp	0,002	0,001	0,003	0,001
frais financiers dsp	0,002		0,000	0,000
charges exceptionnelles dsp	0,205	0,274	0,261	- 0,013
Charges du service public	0,249	0,237	0,366	0,129
Reversement de Versement Transport	0,763	0,903	0,713	- 0,190
Participation Département	0,296	0,320	0,465	0,145
Frais financiers	0,299	0,387	0,255	- 0,132
Charges exceptionnelles	0,168		0,004	0,004
Provision	8,255	9,310	8,100	- 1,210
Sous total Dépenses réelles	45,091	46,202	43,526	- 2,676
Amortissements	2,687	2,907	3,002	0,095
Autres opérations d'ordre		0,074		- 0,074
Sous total Dépenses d'ordre	2,687	2,981	3,002	0,021
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -				
	47,792	55,420	55,607	0,187
Délégation de Service Public	5,639	6,382	5,283	- 1,098
dont				
ventes de produits	5,001	4,409	3,783	- 0,626
autres produits de gestion courante	0,356	0,135	0,130	- 0,005
produits financiers	0,000	0,000	0,000	- 0,000
produits exceptionnels	0,249	0,208	0,752	
atténuation de charges	0,033	1,630	0,618	- 1,012
Versement Transport	29,062	27,007	27,966	0,959
Subventions	0,526	1,567	1,603	0,037
Participation Budget Principal	12,200	13,766	11,316	- 2,449
Autres produits	0,001	0,119	0,038	- 0,081
Reprise de Provision		6,237	9,079	2,842
Produits exceptionnels	0,033	0,013	0,032	0,019
Sous total Recettes réelles	47,461	55,090	55,318	0,228
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	35,261	41,324	44,002	2,678
Opérations d'ordre	0,330	0,330	0,289	- 0,042
Sous total Recettes d'ordre	0,330	0,330	0,289	- 0,042
Résultat de fonctionnement reporté				
Résultat de l'exercice				
	0,013	6,237	9,079	2,842
Résultat cumulé				
	0,013	6,237	9,079	2,842
EPARGNE BRUTE				
	10,625	11,962	10,814	- 1,148

TRANSPORTS

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation 2015-2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -				
	5,749	9,891	15,049	5,158
Dépenses d'Equipement	4,772	8,935	13,970	5,035
Subventions d'équipement				
Remboursement de la Dette (1)	0,534	0,587	0,552	- 0,035
<i>Remboursements anticipés (pour info)</i>		3,217		- 3,217
Dépenses imprévues				
Autres Dépenses				
Sous total Dépenses réelles	5,306	9,522	14,522	5,000
somme	5,306	9,522	14,522	5,000
différence				
Opérations d'ordre	0,443	0,369	0,527	0,158
Sous total Dépenses d'ordre	0,443	0,369	0,527	0,158
somme	0,443	0,369	0,527	0,158
différence				
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -				
	5,712	4,612	7,454	2,842
Emprunts (1)	2,912	0,940	2,330	1,390
<i>Refinancement Remboursements anticipés autres (pour info)</i>		3,217		- 3,217
Autres dotations		0,402	0,083	- 0,320
Autres recettes		0,249	1,800	1,551
Sous total Recettes réelles	2,912	1,591	4,213	2,622
Amortissements	2,687	2,907	3,002	0,095
Autres opérations d'ordre	0,113	0,113	0,239	0,126
Prélèvement section de fonctionnement				
Sous total Recettes d'ordre	2,800	3,020	3,241	0,221
Résultat d'investissement reporté	- 0,037	- 0,036	- 5,302	- 5,266
Affectation de résultat	0,037	0,013	6,237	6,223
Résultat de l'exercice	- 0,037	- 5,279	- 7,595	- 2,316
Résultat cumulé	- 0,036	- 5,302	- 6,661	- 1,358
BESOIN DE FINANCEMENT	- 2,394	- 7,931	- 10,309	- 2,378

(1) hors remboursements anticipés refinancés

GEMAPI

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation
2015-2016

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -		1,428	1,428
Charges de service public		0,658	0,658
Subventions		0,770	0,770
Sous total Dépenses réelles		1,428	1,428
Opérations d'ordre			
Virement section de fonctionnement			
Sous total Dépenses d'ordre			
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -		3,002	3,002
Taxe GEMAPI		3,002	3,002
Autres recettes			
Sous total Recettes réelles		3,002	3,002
Opérations d'ordre			
Sous total Recettes d'ordre			
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>			
<i>Résultat de l'exercice</i>		1,574	1,574
<i>Résultat cumulé</i>		1,574	1,574
EPARGNE BRUTE		1,574	1,574

GEMAPI

CA 2014

CA 2015

CA 2016

variation 2015-
2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -					
			0,243		0,243
Dépenses d'équipement			0,243		0,243
Sous total Dépenses réelles			0,243		0,243
Opérations d'ordre					
Sous total Dépenses d'ordre					
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -					
Emprunts					
Subventions					
Autres recettes					
Sous total Recettes réelles					
Opérations d'ordre					
Prélèvement section de fonctionnement					
Sous total Recettes d'ordre					
<i>Résultat d'investissement reporté</i>					
<i>Affectation de résultat</i>					
<i>Résultat de l'exercice</i>			- 0,243		- 0,243
<i>Résultat cumulé</i>			- 0,243		- 0,243
BESOIN DE FINANCEMENT			- 0,243		- 0,243

(1) hors remboursements anticipés refinancés

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CONSOLIDE ZAC et LOTISSEMENTS	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2015-2016
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	0,741	0,442	0,457	0,015
Dépenses réelles			0,015	0,015
Sous total Dépenses réelles			0,015	0,015
Dépenses d'ordre	0,741	0,442	0,442	
Sous total Dépenses d'ordre	0,741	0,442	0,442	
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	0,741	0,442	0,457	0,015
Recettes réelles	0,299			
Sous total Recettes réelles	0,299			
Recettes d'ordre	0,442	0,442	0,457	0,015
Sous total Recettes d'ordre	0,442	0,442	0,457	0,015
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>				
<i>Résultat cumulé</i>				
EPARGNE BRUTE	0,299		- 0,015	- 0,015

CONSOLIDE ZAC et LOTISSEMENTS

CA 2014 CA 2015 CA 2016 variation 2015-
2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2015- 2016
Dépenses réelles	0,299			
Sous total Dépenses réelles	0,299			
Dépenses d'ordre	0,442	0,442	0,457	0,015
Sous total Dépenses d'ordre	0,442	0,442	0,457	0,015
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2015- 2016
Recettes réelles			0,015	0,015
Sous total Recettes réelles			0,015	0,015
Recettes d'ordre	0,741	0,442	0,442	
Sous total Recettes d'ordre	0,741	0,442	0,442	
<i>Résultat d'investissement reporté</i>				
<i>Affectation de résultat</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>				
<i>Résultat cumulé</i>				
BESOIN DE FINANCEMENT	- 0,299		0,015	0,015

(1) hors remboursements anticipés refinancés

II) Analyse de la section de fonctionnement et de l'épargne

A) Les recettes 2016

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement, (hors reprise de provision), s'élèvent en 2016 à 439,956 M€ contre 439,793 M€ en 2015. Cette stabilité d'ensemble recouvre des situations variées selon les budgets.

⇒ AU BUDGET PRINCIPAL

En euros	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016 en €	Evolution 2015-2016 en %
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	364 176 175	355 728 762	353 159 684	-2 569 078	-0,72%
DONT					
Rôles supplémentaires et complémentaires	5 828 194	653 192	1 262 018	608 826	93,21%
Fiscalité (CET, CVAE, TH, TASCUM, IFR ...)	104 888 251	105 876 142	109 460 974	3 584 832	3,39%
TOTAL FISCALITE	110 716 445	106 529 334	110 722 992	4 193 658	3,94%
Compensations suppression de la TP	187 075 701	187 075 701	187 060 710	-14 991	-0,01%
Rappels compensations (régularisations)	1 474 551				
Compensations exonérations ex taxe professionnelle	836 431	552 606	468 698	-83 908	-15,18%
Compensations exonérations taxe d'habitation	1 170 066	1 299 770	994 077	-305 693	-23,52%
TOTAL COMPENSATIONS FISCALES	190 556 749	188 928 077	188 523 485	-404 592	-0,21%
TOTAL FISCALITE ET COMPENSATIONS FISCALES	301 273 194	295 457 411	299 246 477	3 789 066	1,28%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	48 714 919	43 385 709	38 144 378	-5 241 331	-12,08%
TOTAL RECETTES FISCALES ET DGF	349 988 113	338 843 120	337 390 855	-1 452 265	-0,43%
Taxe sur l'électricité (reversée aux communes)	2 924 439	3 149 414	79 736	-3 069 678	-97,47%
Autres produits	7 338 275	8 041 421	9 117 125	1 075 704	13,38%
FPIC encaissé	1 499 134	2 073 132	2 514 194	441 062	21,28%
Produits exceptionnels	2 426 214	3 621 675	4 057 774	436 099	12,04%

Les recettes réelles du budget principal connaissent une baisse globale de - 0,72 % (- 2,569 M€).

Cette baisse intègre cependant la suppression de l'encaissement de la taxe sur l'électricité pour 3,070 M€, qui était compensée par dépense égale jusque 2015, ce qui, au final, correspond à une légère hausse des recettes réelles du budget principal pour un montant de 0,501 M€.

Il convient de préciser que le budget principal est composé pour les deux tiers (64,18 %) de dotations et compensations de l'Etat, pour le tiers restant de recettes fiscales directes (31,35 %) et pour d'autres recettes (4,47 %).

Les recettes issues de la fiscalité :

Le total des ressources fiscales représente **110,723 M€** réparties comme suit :

- **La cotisation économique territoriale (CET)** versée par les entreprises s'élève à **76,22 M€ (contre 72,53 M€ en 2015)**. Cette recette connaît une augmentation de 5,09 % en 2016.

La CET est composée de 2 cotisations :

- La cotisation foncière des entreprises (CFE) : 59 M€ en progression de 0,16 M€ soit 0,27 %.
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui augmente fortement à 17,22 M€ en 2016, contre 13,69 M€ en 2015, soit + 25 %.

Une fois encore, l'instabilité de cette recette est à souligner. Pour rappel, elle s'appuie sur la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires, données très volatiles, générant ainsi un effet de régularisation d'une année sur l'autre. Par ailleurs, la répartition de la CVAE ne s'effectue pas en fonction du produit national collecté mais selon la territorialisation du produit (selon la répartition des valeurs locatives des bâtiments et des effectifs des territoires d'implantation des établissements).

Cette recette reste par conséquent très difficile à évaluer, les effets (positifs ou négatifs) se vérifiant a posteriori.

- **Les taxes "ménages" (taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties)** ont baissé en 2016 (**19,723 M€**), contre 20,106 M€ en 2015, soit une baisse de 1,90 %.

Ce sont les recettes de taxe d'habitation (99 % des recettes prélevées sur les ménages) qui diminuent, et ce malgré la revalorisation forfaitaire des bases de 1 %.

Cette baisse est due au changement de législation intervenu en loi de Finances 2016. Certains contribuables ont bénéficié d'une exonération de TH prévue à l'article 1414 du CGI (personnes âgées ou titulaires d'une allocation adultes handicapés).

- **L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)** progresse légèrement : **10,89 M€** alors qu'elle s'élevait à 10,78 M€ en 2015, soit + 1,02 %.
- Les **rôles supplémentaires** de "l'ex taxe professionnelle" et de compensation relais, homologués pour **1,26 M€** en 2016, contre 0,65 M€ en 2015.
- Les recettes de la taxe sur les surfaces commerciales (**TASCOM**) s'élèvent à **2,63 M€** en 2016 contre 2,47 M€ en 2015, soit + 6,48 %.

Une étude a été menée en 2016, visant à contrôler et optimiser l'encaissement de cette taxe. Les premiers résultats ont permis d'envisager des recettes supplémentaires qui devraient intervenir en 2017.

Hors rôles supplémentaires, les recettes issues de la fiscalité ont ainsi progressé de 3,58 M€ (+3,39 %), hausse provenant très largement du produit issu de la CVAE.

La compensation de l'Etat au titre de la suppression de la taxe professionnelle, matérialisée par la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) a été encaissée à hauteur de **187,061 M€, en très légère baisse comparativement à 2015 (-0,01 %)**.

Les "autres" compensations de l'Etat s'établissent en 2016 à **1,46 M€**, en baisse de 0,39 M€ (soit **-21,03 %**) par rapport à 2015. Pour rappel, la compensation de l'ex-TP joue le rôle de variable d'ajustement dans la baisse de l'enveloppe globale des dotations nationales.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), enregistre, cette année encore, la baisse la plus importante : 38,14 M€ en 2016 contre 43,39 M€ en 2015, **soit -5,33 M€, - 10,94 %**. Il s'agit de la participation des collectivités territoriales **à l'effort de redressement des comptes publics**. Cette participation croît chaque année et impacte directement l'une des composantes de la DGF. Cette baisse se poursuit en 2017.

La taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) perçue, depuis le 1^{er} janvier 2011, par la communauté urbaine, qui détient la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

Les recettes issues de la TCFE s'élèvent à **0,08 M€** contre 3,149 M€ en 2015.

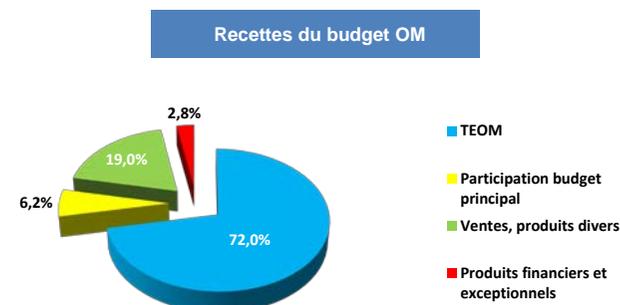
La baisse était attendue dans la mesure où la TCFE a été encaissée directement par les communes de plus de 2.000 habitants en 2016.

Les autres produits (autres dotations, produits financiers, loyers...), s'établissent en 2016 à **9,117 M€** en hausse de 1,076M€, cette hausse correspond à des régularisations de loyers sur exercices antérieurs.

Les produits exceptionnels, par nature très variables, sont constatés pour 4,058 M€ en 2016 contre 3,622 M€ en 2015, il s'agit pour l'essentiel de produits de cessions de biens immeubles (2,397 M€ en 2016 contre 3,018 M€ en 2015).

⇒ LES RECETTES DU BUDGET ORDURES MENAGERES

Recettes fonctionnement budget ordures ménagères	2014	2015	2016
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	26,385	27,024	27,628
Participation Budget Principal	0,055	0,131	2,395
Ventes - Produits Divers	6,71	6,594	7,282
Produits financiers	0,722	0,644	0,64
Produits exceptionnels	0,319	0,087	0,37
Autres Produits	0,058	0,074	0,074
Sous total Recettes réelles	34,248	34,555	38,389
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	34,193	34,423	35,994



Les recettes réelles du budget Ordures Ménagères sont en hausse de 1,571 M€ (hors subvention du budget principal) pour les raisons suivantes :

➤ **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères** s'élève en 2016 à **27,628 M€** (contre 27,024 M€ en 2015) :

Le produit de cette taxe progresse de 0,604 M€ soit + 2,23 %.

Dans la mesure où le taux de la taxe a été maintenu, cette hausse provient de :

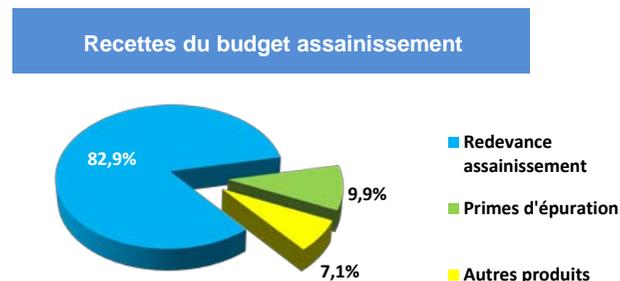
- la revalorisation forfaitaire des bases (1 %) par la loi de finances 2016 (pour 0,272 M€)
- l'élargissement du périmètre de taxation ainsi que l'augmentation du taux de TEOM sur la commune de SPYCKER (en période de lissage depuis son intégration) pour 0,332 M€.

➤ **Le poste "ventes et produits divers"** est en progression : arrêté à 7,282 M€, il était de 6,594 M€ en 2015, **soit + 0,687 M€**. Ces recettes sont issues pour l'essentiel des produits des CVE et CVO (électricité, compost, ...) et de l'organisme de soutien "éco-emballage". Cependant, dans la mesure où, dans le cadre du nouveau contrat d'exploitation Triselec, les recettes sont désormais constatées budgétairement, alors que auparavant déduites en valeur nette, pour un montant de 1,046 M€ (voir ci-après charges du budget OM), ces produits sont en fait **en diminution de 0,359 M€**.

➤ **Pour couvrir les dépenses en hausse très sensible**, la participation du budget principal nécessaire à l'équilibre est en forte croissance : 2 264 000 €. Cette croissance résulte, comme indiqué ci-après dans l'étude des dépenses, d'une part, de régularisations de dépenses sur exercice antérieur, et de dépenses exceptionnelles de GER, non reconductibles, et d'autre part, d'une recette non rattachée à l'exercice.

⇒ LES RECETTES DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Recettes fonctionnement budget assainissement	2014	2015	2016
Redevance Assainissement	11,327	12,211	11,341
Primes d'Épuration	0,450	0,849	0,893
Primes d'Épuration à reverser	0,213	0,768	0,467
Subventions à reverser			
<i>recettes à reverser (dépense égale)</i>	<i>0,213</i>	<i>0,768</i>	<i>0,467</i>
Autres Produits	0,370	0,518	0,550
Produits financiers	0,069	0,055	0,263
Produits exceptionnels	0,120	0,153	0,164
Sous total Recettes réelles	12,548	14,553	13,678



Près de 83 % des recettes du budget assainissement proviennent de la **redevance assainissement**.

Pour rappel, cette redevance est due par les particuliers et les entreprises, à l'exception des industriels qui, au-delà d'un certain seuil, sont contraints d'assainir leurs eaux usées de manière autonome.

En 2016, les recettes correspondant au produit de la redevance s'élèvent à 11,341 M€ contre 12,211 M€ en 2015.

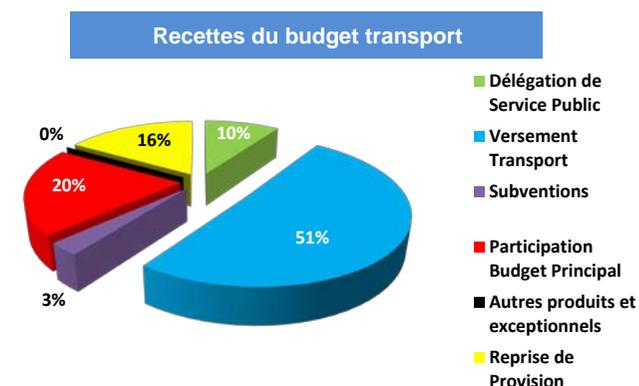
Cette diminution de 0,870 M€ s'explique par des recettes encaissées en 2015, concernant en réalité une régularisation d'exercices antérieurs (pour 0,783 M€).

Ce décalage avait donc fait gonfler artificiellement les recettes de 2015, et la diminution doit être ramenée à 0,087 M€ à périmètre constant.

Les autres produits du service (primes d'épuration, autres produits) sont, pour leur part, pratiquement stabilisés.

⇒ LES RECETTES DU BUDGET TRANSPORT

Recettes fonctionnement transport	2014	2015	2016
Délégation de Service Public	5,639	6,382	5,283
dont			
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	5,001	4,409	3,783
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,356	0,135	0,130
PRODUITS FINANCIERS	0,000	0,000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,249	0,208	0,752
ATTENUATION DE CHARGES	0,033	1,630	0,618
Versement Transport	29,062	27,007	27,966
Subventions	0,526	1,567	1,603
Participation Budget Principal	12,200	13,766	11,316
Autres produits	0,001	0,119	0,038
Reprise de Provision		6,237	9,079
Produits exceptionnels	0,033	0,013	0,032
Sous total Recettes réelles	47,461	55,090	55,318
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	35,261	41,324	44,002



Les recettes du budget transport (hors subvention du budget principal) ont augmenté de 2,678 M€, dont 2,842 M€ de reprise de provision pour le THNS, soit, en réalité, une baisse de 0,164 M€. Les recettes se décomposent comme suit :

- Le **versement transport**, qui contribue à hauteur de 51 % du budget transport, est dû par les entreprises embauchant plus de 11 salariés. Le taux appliqué sur la masse salariale est resté stable à 1,55 % depuis l'année 2011.

Cette recette est constatée à hauteur de 27,966 M€ en 2016 (contre 27,007 M€ en 2015). Cette hausse résulte de l'accroissement du nombre d'entreprises assujetties sur l'année 2016, le taux étant resté inchangé.

- Les recettes relatives à la **délégation de service public** représentent 10 % des recettes à 5,283 M€ (contre 6,382 M€ en 2015). Ces recettes sont constatées en baisse d'un peu plus de 1 M€, qui s'explique par un encaissement exceptionnel, en 2015, d'une régularisation du dispositif gouvernemental du C.I.C.E. pour ce montant.

- Les **subventions** reçues, ont été encaissées à hauteur de 1,603 M€ contre 1,567 M€ en 2015.

Leur niveau a donc été stabilisé par rapport à 2015.

Pour rappel, elles concernant notamment les participations du département pour le transport des lycéens pour 1 085 612 € (contre 1 077 842 € en 2016) et pour 170 000 € pour le transport des collégiens. La Région participe également à hauteur de 510 569 € pour le transport des lycéens.

- Une **seconde reprise de provision** du versement transport est effectuée en 2016, pour 9,079 M€. Elle correspond aux dépenses effectuées dans le cadre du THNS.

- La **participation du budget principal**, variable d'équilibre de ce budget, s'est avérée nécessaire pour un montant de 11,316 M€ contre 13,766 M€ en 2015, soit -2,449 M€.

La reprise de provision n'intervient pas dans le calcul de la subvention d'équilibre, dans la mesure où elle est affectée directement au financement du THNS.

Cependant, cette baisse liée à des dépenses contrôlées, doit être atténuée à hauteur de 1,378 M€ de charges non rattachées (voir ci-après les dépenses).

B) Les dépenses de fonctionnement

La progression globale des dépenses réelles de fonctionnement, tous budgets confondus (hors flux croisés), ressort à + **5,692 M€**, soit une hausse de **1,49 %**.

L'évolution de ces dépenses sera analysée par structure de dépenses, d'une part et par budget, d'autre part.

⇒ LES CHARGES STRUCTURELLES ET LEUR POIDS DANS LE BUDGET

Les charges de personnel :

CHARGES DE PERSONNEL					
LIBELLES EN M€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015	En %
BUDGET PRINCIPAL	53,682	53,222	54,819	1,597	3,00%
<i>dont Service commun ADS</i>		0,255	0,540	0,285	
<i>dont Service commun systèmes d'information</i>			0,633	0,633	
<i>dont Service commun des archives</i>			0,433	0,433	
BUDGET PRINCIPAL retraité périmètre constant	53,682	52,967	53,213	0,246	0,46%
BUDGET ORDURES MENAGERES	12,065	12,358	12,573	0,215	1,74%
BUDGET ASSANISSEMENT	3,986	4,003	3,889	-0,114	-2,85%
TOTAL tout budgets	69,733	69,583	71,281	1,698	2,44%
TOTAL tout budgets retraité périmètre constant	69,733	69,328	69,675	0,347	0,50%

Leur évolution est constatée de 2015 à 2016 en hausse de 1,698 M€, soit + 2,44 % tous budgets confondus.

Il convient cependant de retraiter cette hausse du différentiel lié à la mise en place des services communs ADS, archives et systèmes d'information, pour 1,351 M€. Cette somme est neutralisée par diminution de l'attribution de compensation de même montant (part charges de personnel).

Ce qui ramène la croissance constatée des dépenses de personnel à + **0,347 M€**, soit + **0,5 %**. Cette hausse est inférieure à la croissance du point d'indice de 0,6 %, elle intègre par ailleurs les mesures catégorielles liées aux reclassements indiciaires et la mise en place des cotisations ASSEDIC pour les non titulaires. Il convient de noter par ailleurs que le niveau de ce poste de dépenses est même en réduction par rapport à celui de 2014.

Les subventions versées :

Subventions versées					
LIBELLES En M €	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015	en %
BUDGET PRINCIPAL dont Festival d'agglomération	17,194	15,908	19,721 0,825	3,813	23,97%
BUDGET ORDURES MENAGERES	0,148	0,151	0,133	-0,018	-11,92%
BUDGET ASSAINISSEMENT (*)	0,034	0,051	0,060	0,009	17,65%
TOTAL	17,376	16,110	19,914	3,804	23,61%

(*) Subventions comptabilisées au Chapitre 012 Charges de personnel

Les subventions de fonctionnement sont constatées en hausse très sensible de 3,804 M€. Cette croissance des subventions s'explique pour l'essentiel comme suit :

- En 2015, la subvention de l'AGUR était réduite de 930 000 €, exceptionnellement, dans le cadre de la vente de leur immeuble. Elle a été rétablie à son niveau habituel en 2016, soit + 930 000 €.
- La participation au festival d'agglomération s'est élevée à 825 000 € en 2016.
- Les subventions sont en croissance de 1 242 000 € suite à l'opération de décroisement des financements entre la CUD et les communes, liée à la mise en cohérence des politiques communautaires.
- 130 000 € de basculement de contrat d'image en subvention.

Ainsi, retraitées de ces variations exceptionnelles, les subventions courantes sont en croissance de 0,677 M€, soit + 4,2 %.

Les charges du service public :

CHARGES DU SERVICE PUBLIC *

LIBELLES EN M€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Variation 2016/2015 en M€	En %
BUDGET PRINCIPAL	22,826	22,903	21,635	-1,268	-5,54%
BUDGET ORDURES MENAGERES	13,646	14,018	17,602	3,584	25,57%
BUDGET ASSANISSEMENT	2,533	2,273	2,390	0,117	5,15%
TOTAL	39,005	39,194	41,627	2,433	6,21%
BUDGET TRANSPORT - DSP	35,062	35,044	33,622	-1,422	-4,06%

* chapitre 011 charges à caractère général + art 651 (brevets, licences ...)

Les charges à caractère général croissent de 2,433 M€, soit une hausse de 6,21 %. L'évolution doit être étudiée budget par budget, ceux-ci évoluant de manière différenciée.

Par budget :

- pour **le budget principal**, l'évolution des charges est négative : - 1,268 M€, soit - 5,54 %. Cette baisse provient pour l'essentiel :
 - De la cotisation des wateringues désormais assurée par le budget GEMAPI, pour 647 700 €.
 - De la baisse des crédits de contrats d'image liés au sport de haut niveau pour 604 000 € (qui s'explique pour 442 000 € par un décalage de crédits 2014 sur 2015 non renouvelé en 2016 et pour 130 000 € issus de basculement en subventions)

Les autres charges sont stabilisées, en notant une baisse des dépenses de moyens généraux et de communication, de 344 000 €, compensée par une dépense supplémentaire de 333 000 € au titre des assises de l'énergie (une année sur deux).

- concernant **le budget des ordures ménagères**, une progression exceptionnelle de **3,584 M€** est constatée, soit + 25,57 %. Cette hausse, exceptionnelle, s'explique essentiellement par les nouvelles modalités juridiques du contrat de prestation de traitement des déchets. La comparaison d'un exercice à l'autre nécessite de déduire les recettes désormais constatées budgétairement, et auparavant déduites en valeur nette, en ce qui concerne le contrat de tri sélectif. Le retraitement à effectuer à ce titre est donc de **1,046 M€**.

D'autre part, l'exercice 2016 enregistre des régularisations d'exercice antérieur pour un montant de 0,602 M€, à ré imputer en 2015 et déduire en 2016.

Enfin, il convient de tenir compte d'une recette de **0,880 M€** de recette d'intéressement de l'exploitant TRISELEC, qui n'a pu être rattachée en 2016 (donc constatée en 2017).

Ainsi, globalement, à **périmètre constant**, les **dépenses nettes de traitement des déchets** sont en baisse de **0,306 M€**.

Le tableau ci-dessous récapitule les retraitements à effectuer :

variation des dépenses de traitement des déchets retraitées			
	2015	2016	Variation
Dépenses TRISELEC mandatées	3 623 431	5 928 183	2 304 752
dépenses 2015 payées sur crédits 2016	315 881	-315 881	-631 762
Recettes TRISELEC		-1 045 605	-1 045 605
Recette intéressement non rattachée sur 2016		-880 000	-880 000
Encaissement sur 2017			
Dépenses TRISELEC nettes retraitées	3 939 312	3 686 697	-252 615
Dépenses CVO mandatées	1 107 536	2 034 117	926 582
<i>dont GER non reductible</i>			<i>543 984</i>
dépenses 2015 payées sur crédits 2016	176 636	-176 636	-353 272
Recettes	-24 912	-25 500	-588
Dépenses CVO nettes retraitées	1 259 260	1 831 981	572 721
Dépenses CVE mandatées	5 723 333	5 768 773	45 440
dont dépenses 2015 payées sur crédits 2016	109 022	-109 022	-218 044
Recettes ELECTRICITE	-2 216 235	-2 125 932	90 303
Dépenses CVE nettes retraitées	3 616 119	3 533 819	-82 301
TOTAL dépenses mandatées pour le traitement des déchets	10 454 299	13 731 073	3 276 774
Total dépenses nettes et retraitées par exercice	8 814 691	9 052 497	237 806

- **le budget assainissement**, voit ses charges progresser de 0,117 M€, soit + 5,15 %. A noter que l'année 2015 avait enregistré une baisse très sensible de 0,260 M€.
- **le budget transport** : les charges de la délégation de service public des transports sont en nette diminution par rapport à 2015 : - 1,422 M€, soit - 4,06 %. Cette baisse ne correspond pas aux charges réelles de l'exercice, et doit être retraitée. En effet, les charges de DSP du mois de décembre 2016 n'ont pu être assurées sur le budget 2016. Cette mensualité sera donc réglée au budget 2017, ce qui dénature la comparaison d'un exercice à l'autre.
Ainsi, **les charges DSP du budget transport** doivent être majorées de 1,378 M€, ce qui les ramène à **35 M€ (en stabilité par rapport à 2015)**.

Les Frais financiers

FRAIS ET PRODUITS FINANCIERS RELATIFS A LA DETTE

LIBELLES EN M€	CA 2014			CA 2015			CA 2016			EVOLUTION CA 2015/2016	
	Frais Financiers	Produits Financiers	Frais Financiers Nets	Frais Financiers	Produits Financiers	Frais Financiers Nets	Frais Financiers	Produits Financiers	Frais Financiers Nets	Frais Financiers Nets En M€	Frais Financiers Nets En %
BUDGET PRINCIPAL (1)	8,29	1,25	7,04	7,72	1,05	6,67	7,17	0,90	6,27	-0,40	-6,00%
BUDGET DES ORDURES MENAGERES	4,35	0,72	3,63	4,07	0,64	3,43	3,81	0,64	3,17	-0,26	-7,58%
BUDGET ASSAINISSEMENT	1,34	0,07	1,27	0,91	0,05	0,86	0,69	0,26	0,43	-0,43	-50,23%
BUDGET TRANSPORT	0,30	0,00	0,30	0,39	0,00	0,39	0,25	0,00	0,25	-0,14	-35,18%
TOTAL	14,28	2,05	12,24	13,09	1,74	11,35	11,92	1,80	10,12	-1,23	-10,83%

(1)hors intérêts des emprunts Kursaal remboursés à la Ville de Dunkerque

Les frais financiers nets consolidés sont en baisse de manière significative de 1,23 M€ au terme de l'exercice 2016 et s'élèvent à 10.12 M€ (contre 11,35M€ en 2015).

La stratégie de "variabilisation" de la dette poursuivie au cours de l'année 2016 dans un contexte de taux courts monétaires particulièrement favorables (compte tenu de la situation macro-économique toujours délicate en zone Euro) contribue à cette réduction des frais financiers nets de 10.83%.

⇒ CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES

Ce poste comprend pour l'essentiel la participation **au SDIS** (service d'incendie et de secours du département) qui a été versée pour 12,924 M€ en 2016, contre 12,996 M€ en 2015. Une légère diminution est appliquée chaque année dans le cadre d'une harmonisation des cotisations.

⇒ LA SOLIDARITE ENVERS LES COMMUNES

La solidarité communautaire se poursuit de façon importante, au travers des reversements de fiscalité et les dotations aux communes : en 2016, 172,605 M€ ont été reversés aux communes pour 297 M€ de produit fiscal encaissé. C'est ainsi près de 58% du produit fiscal de la communauté qui est reversé aux communes.

Ces versements se répartissent en :

- **125,318 M€ au titre de l'attribution de compensation** arrêtée lors du passage à la taxe professionnelle unique, mais en nette diminution : - 1,730 M€ (transferts de compétences : archives, ADS). Cette diminution d'AC s'accompagne d'un accroissement d'un montant égal des dépenses de personnel et charges .
- **47,287 M€ au titre de la dotation de solidarité communautaire** ; elle était de 45,196 M€ en 2015, soit **une croissance exceptionnelle de 2,091 M€ en 2016**, correspondant à l'effort exceptionnel souhaité dans le cadre du pacte fiscal et financier.

⇒ LA CONTRIBUTION AU FONDS DE PEREQUATION HORIZONTAL (FPIC)

Depuis sa mise en œuvre en 2011, le Fonds National de Péréquation des ressources fiscales Intercommunales et Communales (**FPIC**), ne cesse de croître.

Il devrait, en principe, se stabiliser en 2017.

Pour rappel, ce fonds permet de redistribuer les richesses des collectivités les plus riches vers les collectivités les moins riches. Il s'agit donc d'un mécanisme de péréquation horizontale, tout en sachant qu'un même ensemble intercommunal agrégé (intercommunalité et communes membres) peut être à la fois contributeur et bénéficiaire du FPIC.

A ce titre, la **participation nette de la CUD** est donc passée de 0,540 M€ en 2012 à **5,760 M€ en 2016**.

La CUD est à la fois contributrice et bénéficiaire. La contribution est passée de 5,814 M€ en 2015 à 8,274 M€ en 2016, soit **une progression de dépenses de 2,460 M€**. (très légèrement compensée par une progression de l'attribution en recettes de 0,441M€ (soit une progression nette de 2,019 M€).

⇒ LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Chaque année des dépenses exceptionnelles sont enregistrées, ce qui peut donner un caractère un peu volatil à l'évolution des dépenses. Elles s'élèvent à 0,619 M€ en 2016, contre 0,989 M€ en 2015 (tous budgets confondus), et sont pour l'essentiel des annulations de titres de l'exercice précédent.

C) Les soldes d'épargne

L'**épargne brute**, appelée aussi "**capacité d'autofinancement**", est le flux récurrent de liquidités dégagées par le fonctionnement de l'exercice, disponible pour couvrir tout ou partie des dépenses d'investissement (dépenses d'équipement et dette en capital). Elle est donc le témoin du niveau de qualité de la section de fonctionnement ; en effet, une épargne brute élevée suppose un potentiel d'absorption de nouvelles dépenses de fonctionnement. Elle témoigne aussi de la capacité à se désendetter ou à investir. Elle s'obtient par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, auxquelles il convient de soustraire les mouvements réels sans flux financiers, tels que les provisions.

Au CA 2016, l'épargne brute de la communauté urbaine s'élève à **61,456 M€**. Au CA 2015, elle était constatée pour 68,195 M€, soit **une diminution de 6,739 M€**.

Le **taux d'épargne brute** rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de fonctionnement ; autrement dit, il exprime la part des recettes courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes, et qui sont donc disponibles pour investir. La communauté, en l'espèce, a un taux d'épargne brute de **14,11 %** fin 2016, il était de 15,64 % fin 2015.

L'**épargne de gestion**, quant à elle, est aussi appelée "excédent brut de fonctionnement" par analogie avec le secteur privé. Elle s'obtient par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion, c'est à dire les dépenses de fonctionnement hors remboursement des intérêts d'emprunt. Ce solde d'épargne **mesure la part des ressources restantes**, une fois financées les charges courantes, **pour financer les intérêts de la dette** (hors produits financiers). Fin 2016, l'épargne de gestion de la communauté urbaine s'élevait à **71,6 M€** et celle constatée fin 2015 était de 79,5 M€.

Le **taux d'épargne de gestion**, dans cette logique, permet de mesurer l'incidence des frais financiers (intérêts de la dette) sur la section de fonctionnement : si le taux d'épargne brute se dégrade et que le taux d'épargne de gestion est stable, la cause sera à rechercher au niveau du poids des intérêts de la dette. Le taux d'épargne de gestion de la communauté urbaine était de **16,43 %** fin 2016, et 18,24 % fin 2015.

L'**épargne nette**, aussi appelée "épargne disponible" ou encore "marge d'autofinancement courant" s'obtient par la soustraction à l'épargne brute du remboursement "classique" des emprunts (hors refinancements anticipés, refinancés ou non). Elle mesure donc la part des ressources restantes une fois les charges courantes, les frais financiers et le remboursement du capital de la dette financés. Si l'épargne nette est supérieure à zéro, cela signifie que la collectivité rembourse le capital de la dette avec ses moyens propres et qu'elle conserve des ressources pour investir une fois la dette remboursée ; en revanche, si l'épargne nette est négative, cela signifie que l'épargne brute ne suffit pas à couvrir le remboursement de la dette, et que la collectivité va devoir faire appel à des ressources exceptionnelles. L'épargne nette de la CUD s'élevait **fin 2016 à 33,1 M€**. Fin 2015, elle était constatée à hauteur de 41,8 M€, en diminution de 8,7 M€.

Pour vérifier la santé financière de la collectivité, il convient de suivre également le ratio qui prend en compte l'échelonnement du remboursement : c'est la **capacité de désendettement**. Lorsque l'on divise la dette au 31/12 d'une année par l'épargne brute de l'année, on obtient le nombre d'années nécessaires pour que la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette.

Ce ratio révèle ainsi le nombre d'années théorique nécessaire pour que la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette – en supposant qu'elle y affecte l'intégralité de son épargne brute. La limite haute généralement admise est de 10 à 12 ans pour les communes. **Pour les communautés urbaines, cette limite haute est plutôt de 8 à 10 ans, compte tenu de la rigidité de la structure budgétaire des EPCI**. La capacité de désendettement de la communauté urbaine demeure satisfaisante puisqu'elle s'établit en consolidé à **5,7 ans fin 2016**. Ces dernières années, la capacité de désendettement s'est stabilisée autour de ce chiffre, traduisant un correct dimensionnement de l'encours de dette.

Récapitulatif des principaux soldes et ratios

LIBELLES	CA 2014	CA 2015	CA 2016
EPARGNE BRUTE (1)	60,030 M€	68,195 M€	61,456 M€
TAUX D'EPARGNE BRUTE	13,55 %	15,64 %	14,11 %
EPARGNE DE GESTION	72,265M€	79,541 M€	71,569 M€
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	16,32 %	18,24 %	16,43 %
EPARGNE NETTE	32,030 M€	41,839 M€	33,111 M€
ENDETTEMENT (2)	370,8 M€	366,1 M€	353,2 M€
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	6,2 années	5,4 années	5,7 années

(1) hors flux croisés entre budgets et déduction faites des produits financiers entre dépenses et recettes, ainsi que de la provision transport - FPIC net

(2) hors dette récupérable Agence de l'eau ; hors dette comptes 165 - 1676 - 168 ; Déduction faite des amortissements "provisionnés" relatifs à l'emprunt obligataire in fine souscrit en 2012 (7,88 M€)

III) Analyse de la section d'investissement

Concernant les investissements, il convient d'étudier dans un premier temps la nature et le poids des dépenses pour analyser ensuite leur mode de financement.

A) Les dépenses d'investissement

Les 3 postes "clé" de la section d'investissement sont, d'une part, les dépenses d'équipement et subventions d'équipement, d'autre part, le remboursement de la part en capital de la dette.

1°) Nature et poids des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, hors dette, s'élèvent à **75,964 M€** en 2016 dont **15,261 M€** au titre des subventions d'équipement.

L'effort d'équipement demeure soutenu à un niveau comparable à celui de 2015 (78,711 M€).

L'analyse des dépenses d'investissement se distingue selon qu'il s'agisse des dépenses d'équipement directes ou des subventions d'équipement versées.

Les dépenses d'équipement peuvent être analysées sous deux angles :

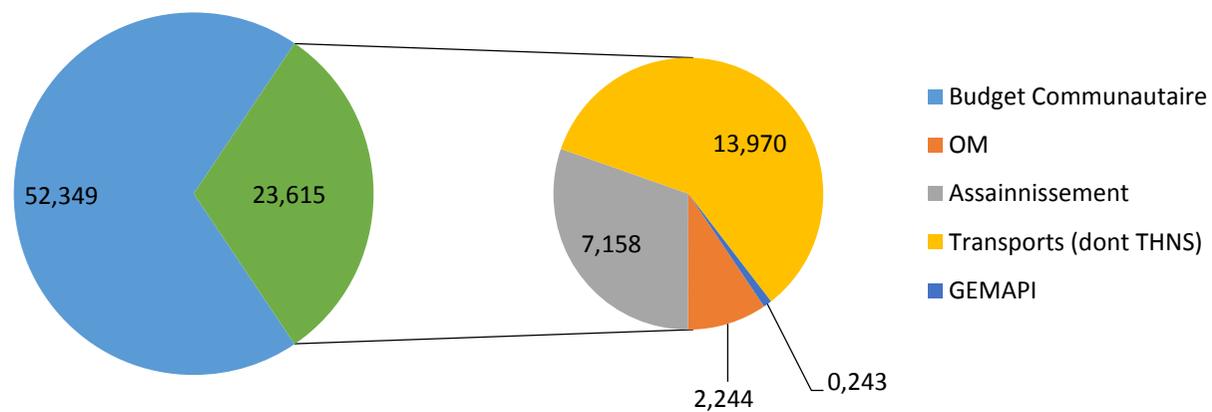
- la lecture par budget,
- la lecture par nature de dépenses,
- la lecture par enveloppe.

⇒ LES DEPENSES D'EQUIPEMENT REGROUPEES PAR BUDGET

Cette lecture permet de distinguer les dépenses des budgets annexes de celles du budget principal.

Le montant total de 75,964 M€ se décompose ainsi comme suit :

Dépenses d'équipement par budget (en milliers d'€)

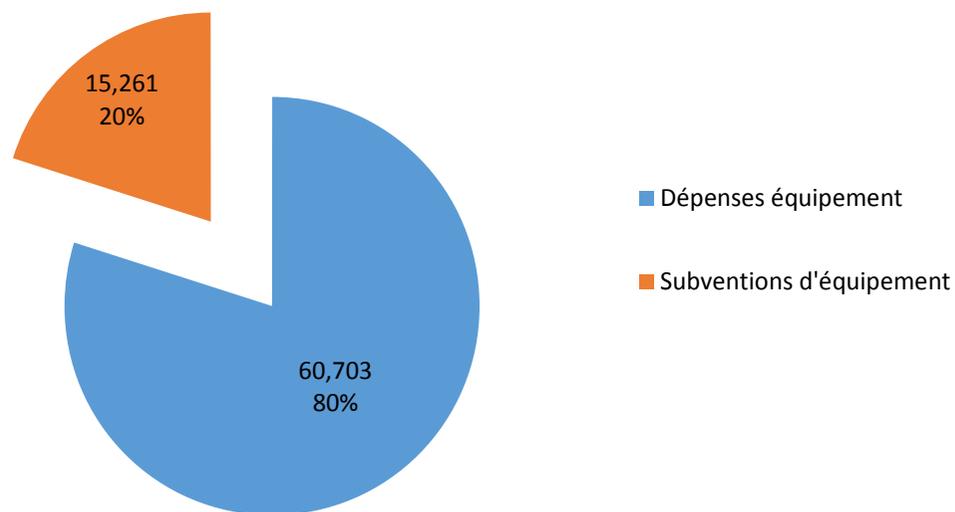


⇒ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT REGROUPEES PAR NATURE DE DEPENSES

Les dépenses d'investissements peuvent être distinguées selon qu'il s'agisse de dépenses d'équipement ou de subventions versées.

La répartition est la suivante :

Dépenses d'investissement par nature de dépenses (en milliers d'€)



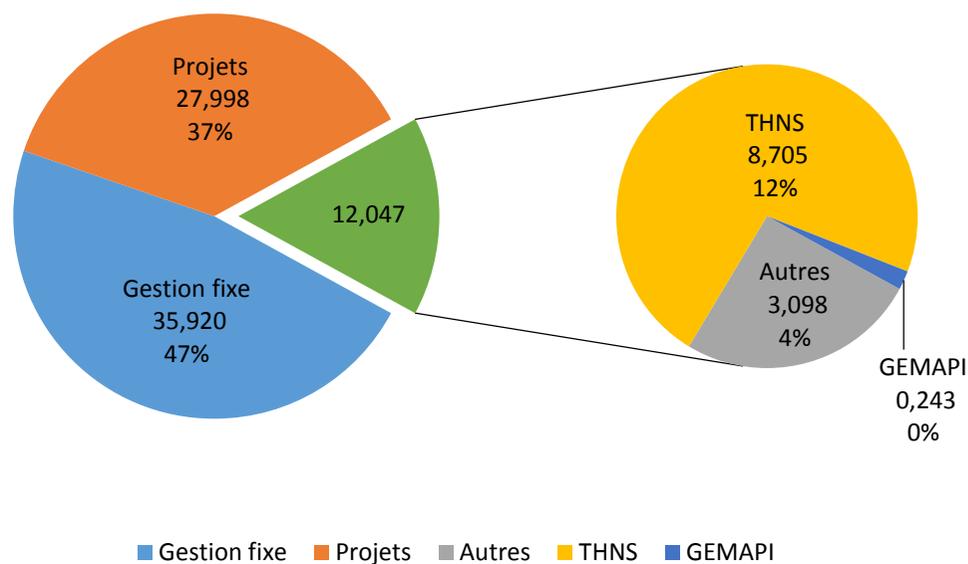
⇒ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR ENVELOPPE

Les investissements sont catégorisés selon leur nature en deux enveloppes : l'enveloppe de "gestion fixe" et l'enveloppe "projets".

- **L'enveloppe de gestion fixe** regroupe les dépenses d'investissement récurrentes : elle représente 47 % des dépenses d'équipement.
- **L'enveloppe projets** : les investissements liés à des projets uniques. Les dépenses consacrées aux projets constituent 49 % des dépenses d'équipements.

Le solde (4 %) concerne les autres dépenses d'investissement (participation à l'extension du Kursaal et écritures de régularisation comptables)

Dépenses d'investissement par enveloppe (en milliers d'€)

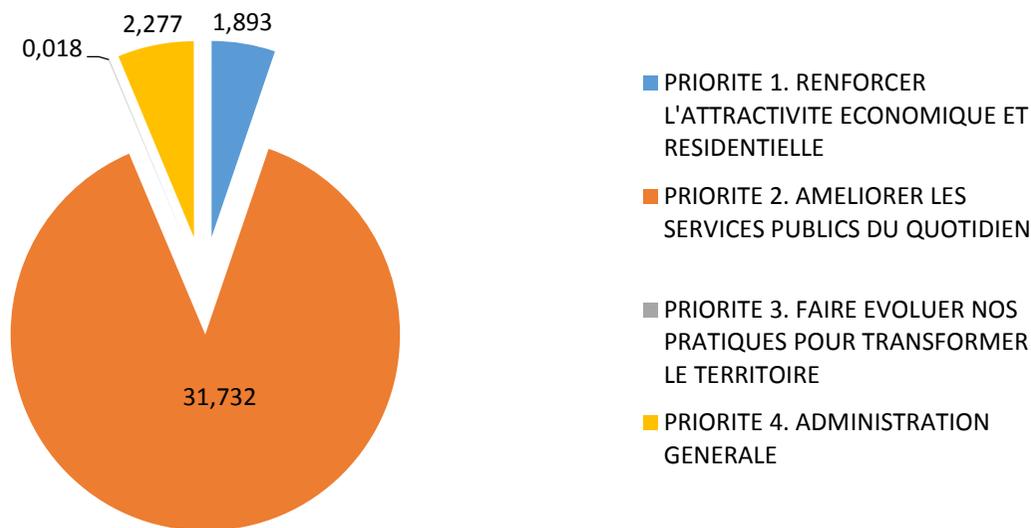


L'enveloppe dite de "gestion fixe" constitue le "socle" des investissements récurrents consacrés aux services publics urbains.

Il s'agit des équipements liés à la production de services publics, tels que la collecte et traitement des ordures ménagères, l'assainissement, les transports, l'entretien des ponts, de la voirie, de la signalisation, les aménagements de stations balnéaires, de parcs d'agglomération, de cimetières... ; ce sont également les investissements liés au fonctionnement de la collectivité comme les travaux dans les bâtiments communautaires, les achats de mobilier, de matériel informatique ; et les investissements de l'action foncière rattachés au services publics urbains et d'amélioration de l'habitat...

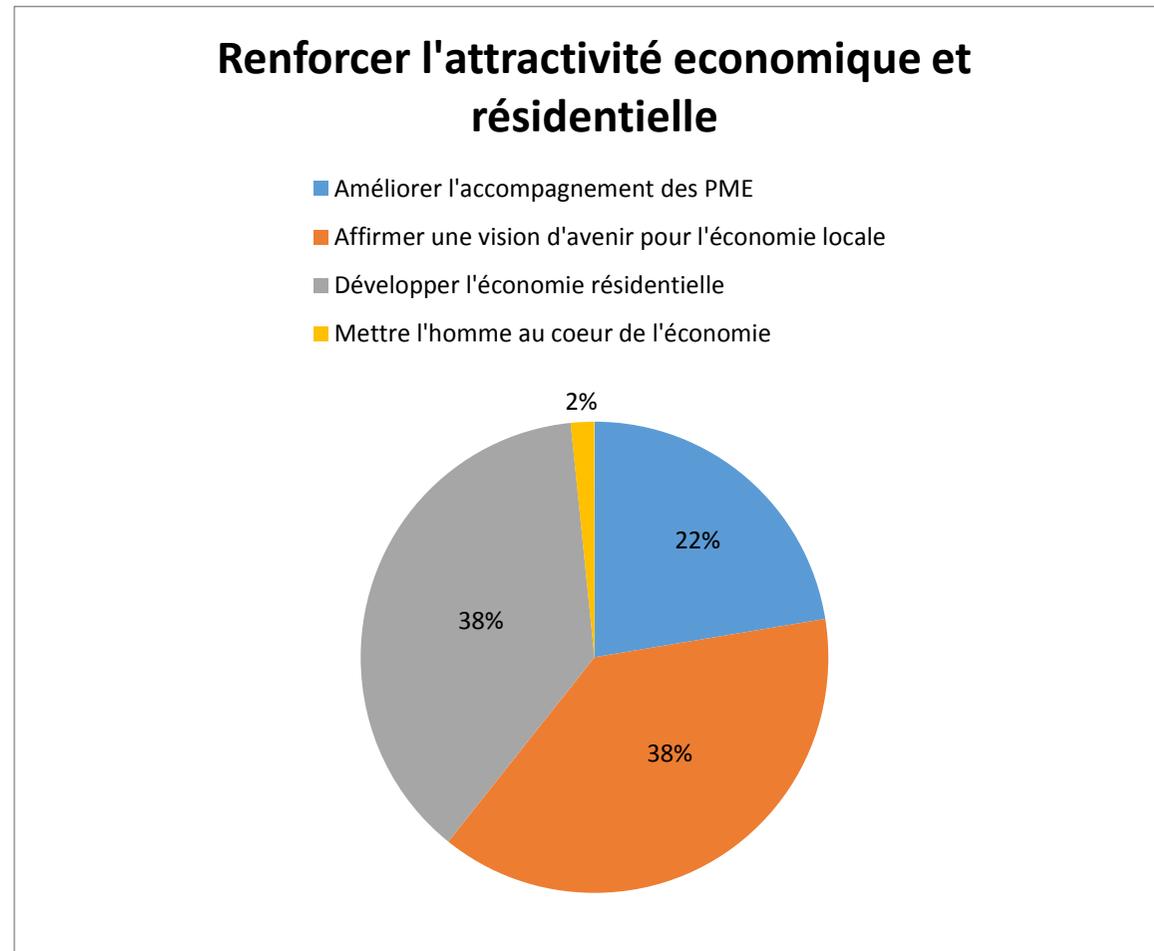
Cette enveloppe représente **35,920 M€** et se répartit de la façon suivante selon les priorités du projet communautaire :

Répartition des dépenses de Gestion Fixe par priorité du projet communautaire

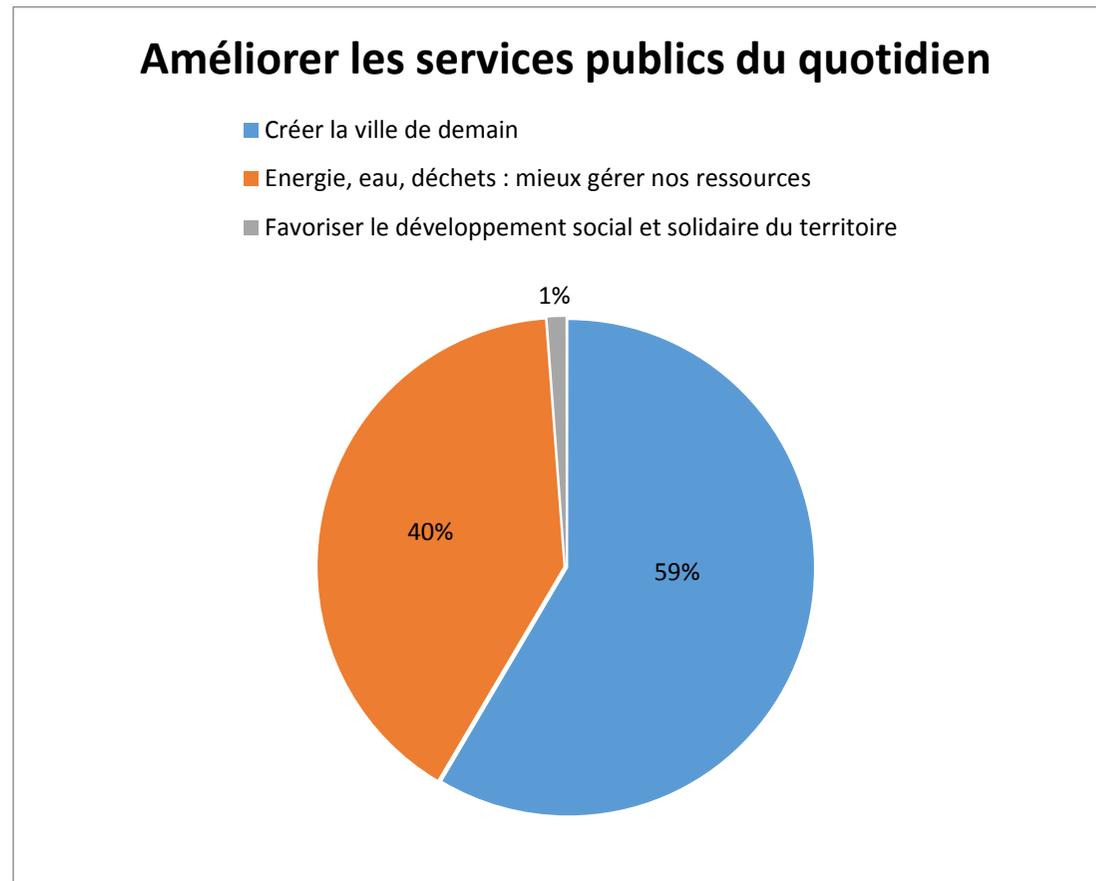


Ces priorités se déclinent par enjeux dont la part se répartit comme suit :

- Priorité 1 :



- Priorité 2 :

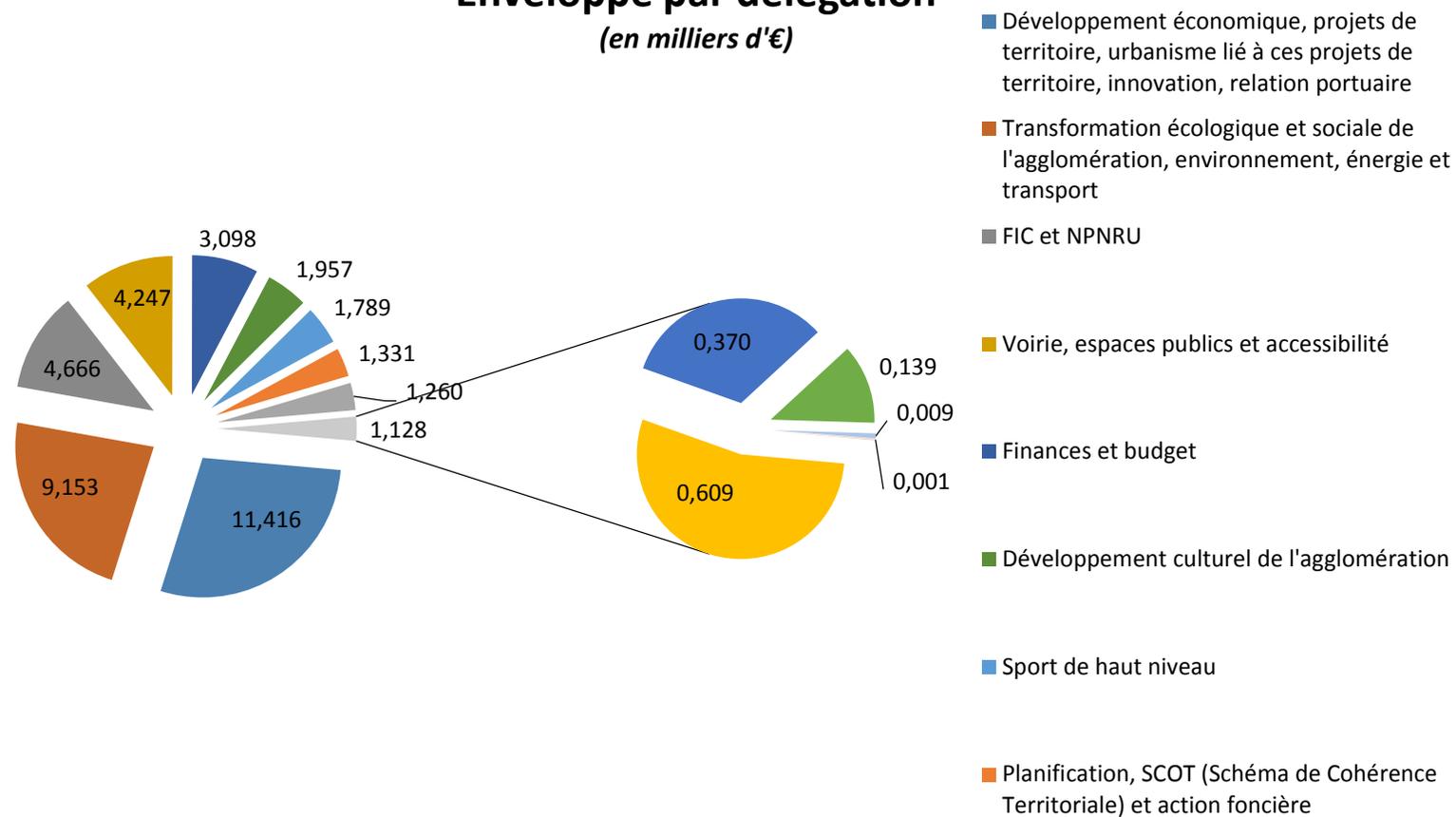


- Les dépenses de la priorité 3 sont intégralement consacrées à l'enjeu "Promouvoir une administration exemplaire efficace" ; la priorité 4 concerne les besoins d'investissement pour le fonctionnement de l'administration générale.

L'enveloppe projets s'élève à 40,044 M€ :

Cette enveloppe est gérée par délégations :

Enveloppe par délégation (en milliers d'€)



L'année 2016 est marquée, principalement, par les projets suivants :

- THNS : 8,705 M€)
- Complexe patinoire : 1,653 M€
- Centre aquatique (fonds de concours) : 4 M€
- Grand plan de rénovation de la voirie : 1,855 M€
- Sites de renouvellement urbains : 1,300 M€
- Renouvellement urbain 4 écluses : 2,013 M€
- ZAC des Bassins : 2,517 M€
- EPC Ghyvelde : 1,065 M€

2°) le remboursement de la dette

En 2016, la collectivité a remboursé sa dette à hauteur de 28,345 M€, contre 26,356 M€ en 2015, soit une hausse de 7,5 %. Ces chiffres s'entendent hors remboursements anticipés refinancés, dans le cadre de la gestion active de la dette, qui sera analysée de manière plus détaillée lors d'un prochain chapitre.

B) le mode de financement des investissements :

1) **L'épargne brute et l'épargne nette** ont été analysées ci-dessus.

2) **Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** : Nous enregistrons, en 2016, **5,846 M€ de FCTVA** encaissé, contre 10,157 M€ encaissé en 2015. Cette différence de 4,311 M€ s'explique en grande partie (4,227 M€) par le dispositif de préfinancement du FCTVA 2015 par la caisse des dépôts, dans le cadre du plan de relance

3) **Des subventions et dotations** ont été encaissés à hauteur de **18,622 M€ en 2016**. Elles l'étaient pour 16,866 M€ en 2015. Il s'agit pour l'essentiel d'un encaissement de fonds délégués de l'Etat au titre de l'ANAH (7M€) d'autre part de subventions affectées aux grands équipements en cours (halle aux sucres et FRAC Ireni soldes région)

4) **l'emprunt** : le recours à l'emprunt en 2016 a diminué. Il s'élève à 15,762 M€ en 2016 contre 21,846 M€ en 2015. Il constitue la variable d'ajustement pour équilibrer l'exercice en fin d'année.

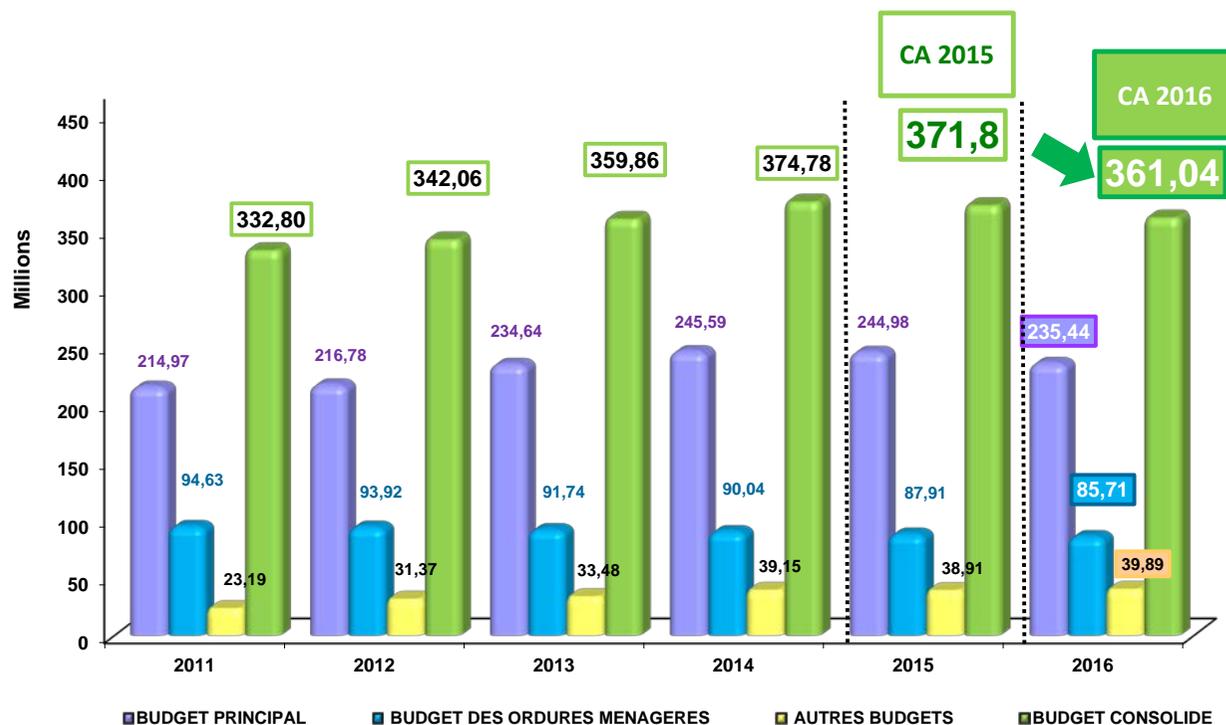
C) la dette et sa gestion

➤ Stock de dette

La dette de la communauté urbaine de Dunkerque s'affiche au total à 365,2 M€ au 31/12/2016 (hors compte 165 -167-168). Cette dette se compose pour partie d'une dette dite "récupérable" pour 4,17 M€ souscrite auprès de l'agence de l'eau pour le financement d'investissements portés par la Lyonnaise des Eaux (opération en dépense et recette) de sorte que **la dette propre réellement imputable à la communauté urbaine de Dunkerque s'établit à 361.04 M€.**

EVOLUTION DE LA DETTE PROPRE GLOBALE Période 2011-2016

(hors dette récupérable ; hors dette comptes 165-1676-168)



Au 31/12/2016, l'endettement "propre" consolidé (dette bancaire + autres dettes) s'affiche donc de manière significative à la baisse à 361,04 M€ (-10,75 M€) contre 371,79 M€ au 31/12/2015.

	AU 31/12/2015		AU 31/12/2016		EVOLUTION	
	ENCOURS	%	ENCOURS	%	ENCOURS	%
TOTAL DETTE CONSOLIDEE (hors dette récupérable agence de l'eau et autres dettes comptes 165 - 168)						
DETTE BANCAIRE	365 867 500	98,41%	354 939 579	98,31%	-10 927 921	-2,99%
DETTE KURSAAL	3 641 555	0,98%	3 306 142	0,92%	-335 413	-9,21%
DETTE PROPRE AGENCE DE L'EAU	2 282 503	0,61%	2 792 546	0,77%	510 043	22,35%
TOTAL DETTE BUDGET CONSOLIDEE	371 791 558	100,00%	361 038 266	100,00%	-10 753 292	-2,89%
<i>Pour information : Dette récupérable Agence de l'eau</i>	<i>4 518 800</i>		<i>4 171 200</i>		<i>-347 600</i>	<i>-7,69%</i>
<i>Pour information : Dette compte 165 -1676 - 168</i>	<i>3 151 723</i>		<i>3 148 072</i>		<i>-3 651</i>	<i>-0,12%</i>

*Hors déduction des remboursements en capital mis en réserve dans le cadre du mécanisme prudentiel lié à l'émission obligataire 2012 remboursable in fine (5 910 000 € au 31/12/2015 et

La moindre dynamique des dépenses d'investissement (hors THNS) constatée en 2016, se traduit par un besoin de financement par emprunt moins important. L'année 2016 affiche donc une variation négative de la dette de 10,75M€ conduisant à un recul de l'encours de la dette consolidée de 2,89%.

De manière plus détaillée, l'évolution à la baisse de l'endettement est constatée sur l'ensemble des budgets de la Communauté Urbaine de Dunkerque (à l'exception de l'endettement du budget transport qui poursuit sa progression).

L'endettement du budget principal suit la tendance de la dette consolidée, et recule de manière significative - 9.2 M€ (soit -3,81%) pour s'élever à 235,44 M€ au 31/12/2016 (contre 244,98 M€ au 31/12/2015).

	AU 31/12/2015		AU 31/12/2016		EVOLUTION	
	ENCOURS	%	ENCOURS	%	ENCOURS	%
BUDGET PRINCIPAL (hors autres dettes compte 165- 1676 - 168)						
DETTE BANCAIRE*	241 333 586	98,51%	232 135 299	98,60%	-9 198 287	-3,81%
DETTE KURSAAL	3 641 555	1,49%	3 306 142	1,40%	-335 413	-9,21%
TOTAL DETTE BUDGET PRINCIPAL	244 975 141	100,00%	235 441 441	100,00%	-9 533 700	-3,89%
<i>Pour information : Dette compte 165 -1676 - 168</i>	<i>3 151 723</i>		<i>3 148 072</i>		<i>-3 651</i>	<i>-0,12%</i>

L'évolution à la baisse de l'endettement des budgets annexes assainissement -0,80 M€ (soit -2.95%) et des ordures ménagères -2,2 M€ (soit -2.50%) est également constatée au terme de l'exercice 2016.

Leur endettement s'élève respectivement à 26,32 M€ (contre 27,12 M€ au 31/12/2015) et à 85,71 M€ (contre 87,91 M€ au 31/12/2015).

	AU 31/12/2015		AU 31/12/2016		EVOLUTION	
	ENCOURS	%	ENCOURS	%	ENCOURS	%
BUDGET ASSAINISSEMENT						
DETTE BANCAIRE	24 841 719	91,59%	23 532 614	89,39%	-1 309 105	-5,27%
DETTE PROPRE AGENCE DE L'EAU	2 282 503	8,41%	2 792 546	10,61%	510 043	22,35%
TOTAL DETTE BUDGET ASSAINISSEMENT	27 124 222	100,00%	26 325 160	100,00%	-799 062	-2,95%
<i>Pour information : Dette récupérable Agence de l'eau</i>	4 518 800		4 171 200		-347 600	-7,69%
BUDGET DES ORDURES MENAGERES						
DETTE BANCAIRE	87 905 973	100,00%	85 707 380	100,00%	-2 198 592	-2,50%
TOTAL DETTE BUDGET DES ORDURES MENAGERES	87 905 973	100,00%	85 707 380	100,00%	-2 198 592	-2,50%

En définitive, seul l'endettement du budget transport poursuit sa progression au regard du dynamisme plus important des dépenses d'investissement. L'encours de la dette s'affiche au 31/12/2016 à 13,56 M€ (contre 11,78 M€ au 31/12/2015).

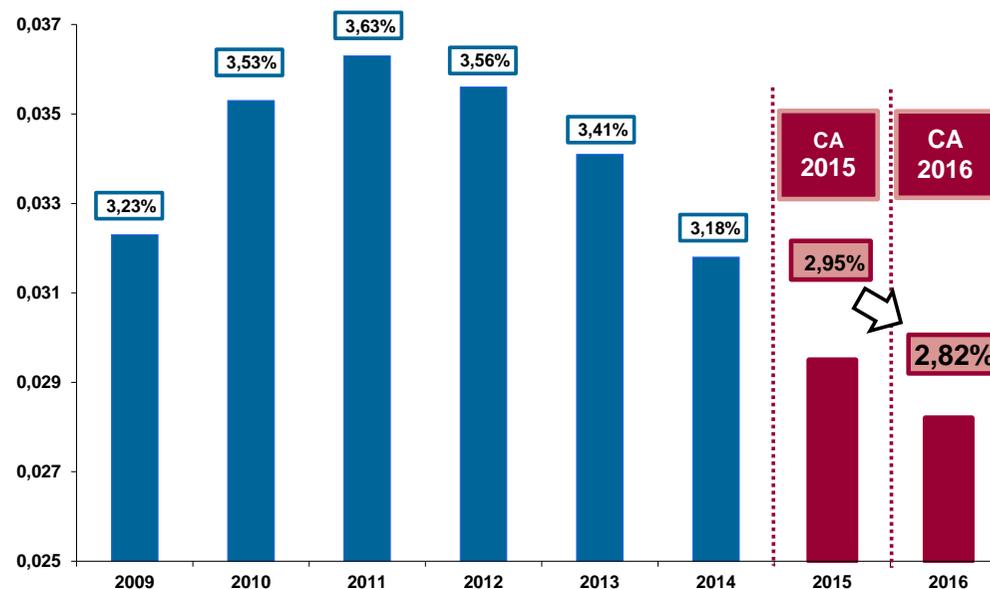
	AU 31/12/2015		AU 31/12/2016		EVOLUTION	
	ENCOURS	%	ENCOURS	%	ENCOURS	%
BUDGET TRANSPORT						
DETTE BANCAIRE	11 786 222	100,00%	13 564 285	100,00%	1 778 063	15,09%
TOTAL DETTE BUDGET TRANSPORT	11 786 222	100,00%	13 564 285	100,00%	1 778 063	15,09%

La Communauté Urbaine de Dunkerque a poursuivi en 2016, sa stratégie « variabilisation de la dette » en orientant principalement ses nouveaux financements sur des emprunts à taux variable classique. Celle-ci permet désormais de bénéficier pleinement de la performance actuelle des taux monétaires, et d'afficher un taux moyen en constante diminution depuis 2012.

En effet, le taux moyen de la dette bancaire atteint un plus bas historique de 2.82 % au terme de l'exercice 2016 (contre 2.95% au 31/12/2015), pour une durée de vie résiduelle¹ de 14 ans 2 mois et une vie moyenne résiduelle² de 8 ans et 2 mois, qui traduisent une durée adaptée et un lissage satisfaisant des remboursements.

Cette configuration de taux bas monétaires devrait perdurer en 2017. Dès lors, le taux moyen de la dette de la Communauté Urbaine de Dunkerque pourrait encore évoluer à la baisse et s'afficher autour de 2.70% au 31/12/2017.

EVOLUTION DU TAUX MOYEN DE LA DETTE
période 2009 - 2016



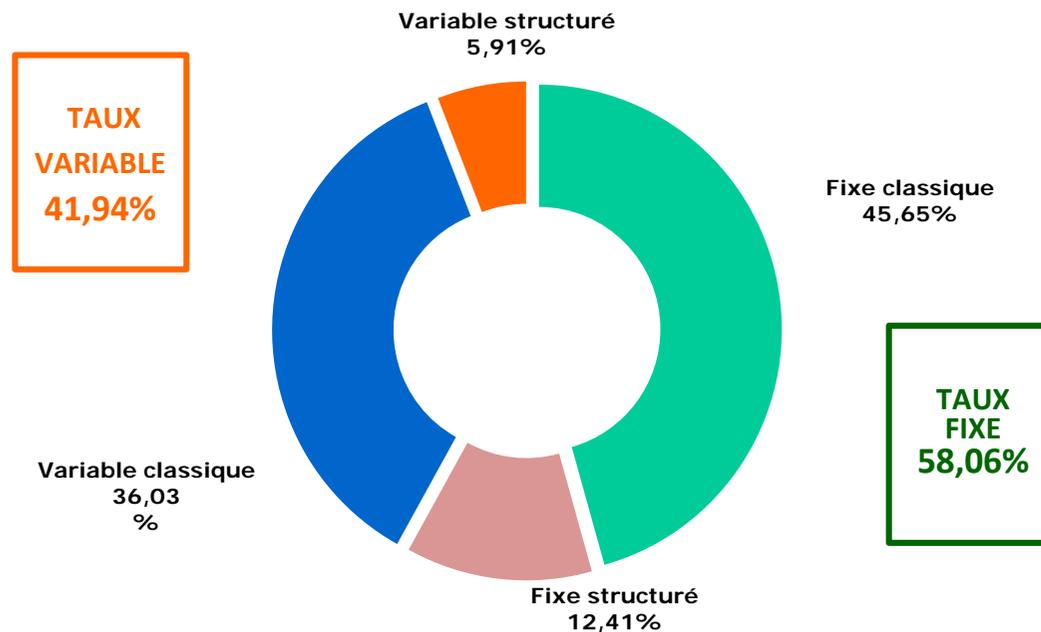
1 **La Durée de Vie Résiduelle** : est la durée restant avant l'extinction d'un emprunt ; la durée de vie résiduelle moyenne est calculée à partir de la durée de vie résiduelle de chaque emprunt pondérée par les volumes.

2 **La Durée de Vie Moyenne** : il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année).

La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital dû d'une dette, compte tenu de son amortissement

La stratégie de « variabilisation » de la dette évoquée ci-avant, a permis de rééquilibrer la structure de la dette. L'objectif 2016 d'une structure de la dette orientée à 60 % à taux fixe et à 40 % à taux variable a bien été atteint. En effet, la structure de la dette s'affiche au-delà de l'objectif fixé, à 58,06% à taux fixe (dont 45,65% à taux fixe classique¹ et 12,41% à taux fixe structuré²) et à 41,94% à taux variable (dont 36,03% à taux variable classique³ et 5,91% à taux variable structuré⁴) au terme de l'exercice 2016, et contribue ainsi à l'optimisation du coût de la dette recherchée.

RISQUE DE TAUX après opérations de couverture (% encours) au 31/12/2016



(1) **TAUX FIXE CLASSIQUE** : le taux fixe est ferme (définitif) sur toute la durée ; il n'est donc pas sensible aux variations des marchés financiers.

(2) **TAUX FIXE STRUCTURE** : le taux n'est pas un taux fixe ferme, et il pourra basculer par exemple sur un taux variable en vertu d'une clause de désactivation (type de produit : taux fixe annulable, taux fixe à barrière sur euribor ...). Ce taux fixe est potentiellement exposé aux variations des marchés financiers .

(3) **TAUX VARIABLE CLASSIQUE** : le taux est indexé sur un indice variable ou révisable classique de type Euribor, Eonia et ses dérivés, livret A... . Par définition, il est directement exposé aux variations des marchés financiers. Un emprunt qui bénéficie d'une clause de plafond (cap ou tunnel) est repris également dans cette catégorie.

(4) **TAUX VARIABLE STRUCTURE** : le taux est indexé sur un indice révisable ou variable classique sous conditions(s) de type Euribor 12 mois -0.20% si Libor USD 12mois < à 7% sinon... ou le taux est déterminé à partir d'une formule de calcul de type 4.49%-2*(CMS EUR 10ans-CMS EUR 1an). Il est directement exposé aux variations des marchés financiers.

Dans le cadre de la charte de bonne conduite conclue entre les établissements bancaires et les collectivités, ces dernières se sont engagées (6^{ème} engagement) à développer l'information financière sur les produits structurés.

Informations relatives aux produits structurés :

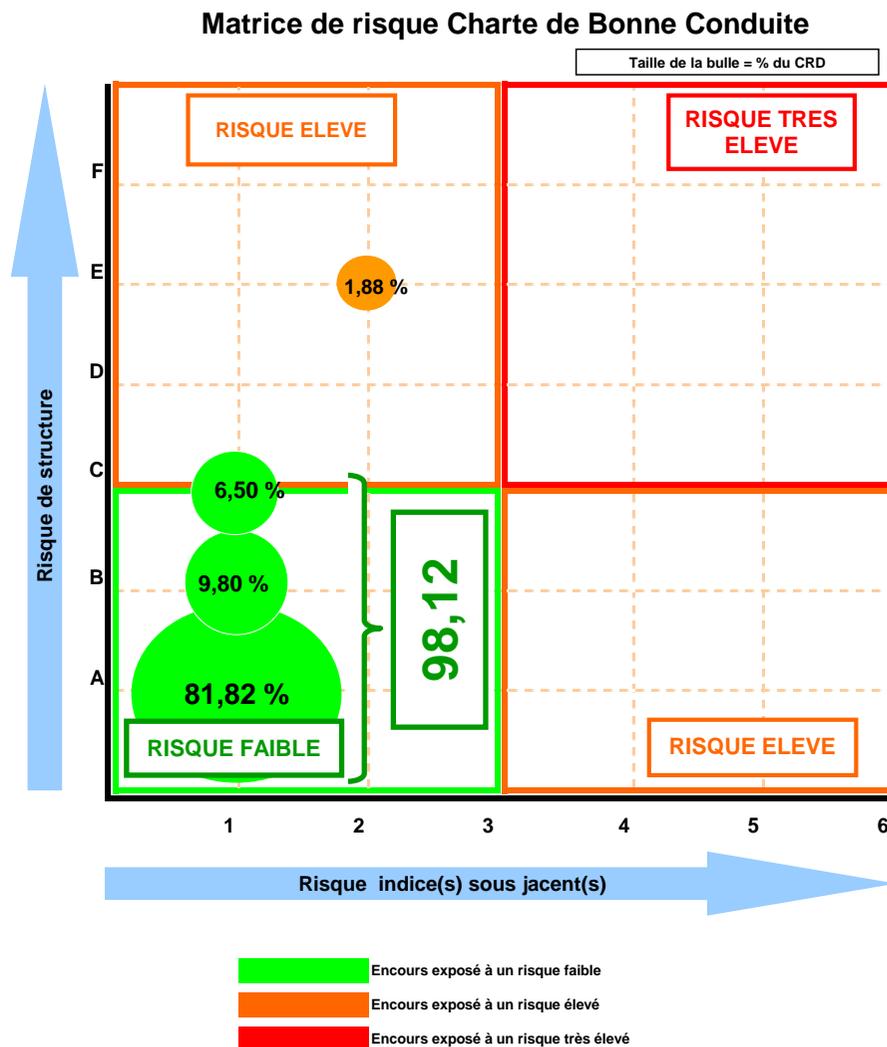
Malgré un recours encore significatif aux produits structurés à 18.32 % de l'encours de la dette bancaire, mais en constante diminution depuis 2011 (- 50%), la dette de la Communauté Urbaine de Dunkerque apparaît parfaitement sécurisée dans la mesure où près de 90 % des produits structurés sont positionnés essentiellement sur des montages peu complexes et présentant peu de risque (présentation complète des produits structurés détaillant précisément les encours, la nature des indices sous-jacents et la structure des produits structurés dans les documents budgétaires et annexes).

Par ailleurs, le coût de la dette structurée bénéficie toujours de bonnes conditions financières avec un taux moyen à la baisse au terme de l'exercice 2016 à 3.55% (contre 3.59% au 31/12/2015).

INFORMATIONS SUR LA DETTE BANCAIRE ⁽¹⁾						
ENCOURS AU 31/12/2016		354 939 579 €			REPARTITION PAR TYPE DE TAUX (avec opérations de swap) en %	
dont	Encours	%	nombre de contrats			
FINANCEMENTS CLASSIQUES	289 910 681 €	81,68%	56	TAUX FIXE	58,06%	
dont encours à taux fixe classique	162 041 125 €	45,65%	37	dont taux fixe classique	45,65%	
dont encours à taux variable classique	127 869 557 €	36,03%	19	dont taux fixe structuré	12,41%	
FINANCEMENTS STRUCTURES	65 028 897 €	18,32%	13	TAUX VARIABLE	41,94%	
dont encours structurés à risque faible	58 315 125 €	16,43%	12	dont taux variable classique	36,03%	
dont encours structurés à risque élevé	6 713 772 €	1,89%	1	dont taux variable structuré	5,91%	
dont encours structurés à risque très élevé	0 €	0,00%	0			
TOTAL	354 939 579 €	100%		TOTAL	100%	

(1)Données définitives au 31/12 /2016 de la dette bancaire (hors dette agence de l'eau et dette kursaal -Autres dettes comptes 165 à 168)

Cette situation est d'ailleurs confirmée après application pour chacun des emprunts (et opérations d'échanges de taux associées), de la classification des risques définis dans le cadre de la Charte de Bonne Conduite* "Gissler", puisque 98.12 % de la dette bancaire est positionnée sur un « RISQUE considéré comme FAIBLE » au 31/12/2016.



*La charte de bonne conduite signée au mois de décembre 2009 (entre les associations nationales d'élus et les grandes banques françaises) vise à régir les rapports mutuels entre collectivités territoriales et établissements bancaires.

Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques. Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques (circulaire interministérielle du 25 juin 2010) afin de permettre une classification des produits proposés aux collectivités locales. Cette classification retient deux dimensions :

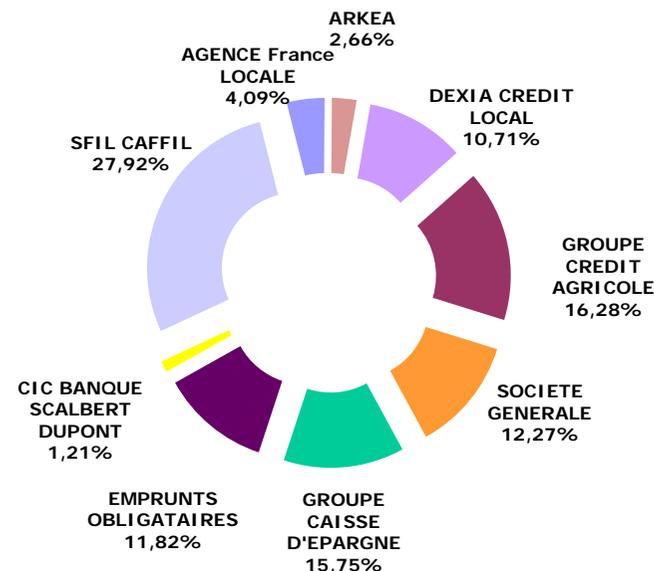
- le risque associé à l'indice ou les indices sous-jacents : les indices de la zone Euro (Euribor, CMS EUR ...) sont ainsi considérés de risque minimum (risque 1), quand les indexations non autorisées dans le cadre de la charte de type taux de change présentent le risque maximum (risque 5),

- le risque lié à la "structure" du produit : allant de A (risque minimum) à E (risque maximum ; produits hors charte) ; plus la structure est dynamique, plus le produit sera considéré comme risqué. Les produits classés hors charte sont classés en risque maximum (6 lorsque le risque porte sur l'indice ou l'indice sous-jacent ou F lorsque le risque porte sur la structure du produit)

La dette de la communauté urbaine de Dunkerque est composée de 69 contrats d'emprunt (dont 5 emprunts revolving), ainsi que 23 swaps¹. Le recours systématique à la mise en concurrence entre établissements bancaires lors des consultations, laisse apparaître une répartition du capital restant dû par prêteur parfaitement diversifiée.

REPARTITION DU CRD PAR PRETEUR

BANQUES	CRD AU 31/12/2016	%	Nombre de contrat
SFIL CAFFIL	99 090 415 €	27,92%	21
GRUPE CREDIT AGRICOLE	57 796 568 €	16,28%	11
GRUPE CAISSE D'EPARGNE	46 326 328 €	13,05%	11
SOCIETE GENERALE	43 535 794 €	12,27%	9
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	41 950 000 €	11,82%	6
DEXIA CREDIT LOCAL	38 019 882 €	10,71%	7
AGENCE France LOCALE	14 500 000 €	4,09%	2
ARKEA	9 441 901 €	2,66%	1
CIC BANQUE SCALBERT DUPONT	4 278 690 €	1,21%	1



L'Agence France Locale est la nouvelle banque des collectivités créée par les collectivités afin de permettre une diversification de l'origine des financements et une prise d'autonomie (partielle) par rapport au secteur bancaire classique. Au 31/12/2016, l'encours de l'Agence France Locale représente 4.09% des financements souscrits par la Communauté Urbaine de Dunkerque.

¹ Le mot swap désigne dans le langage courant un échange de flux financiers (calculés à partir d'un montant théorique de référence appelé notionnel) entre deux entités (dans le cas présent la banque et la collectivité) pendant une certaine période de temps. C'est un contrat d'échange de taux d'intérêt. Le principe d'un swap de taux d'intérêt est de comparer un taux variable et un taux garanti et de se verser mutuellement les différentiels de taux d'intérêt sans échange en capital. Le swap de taux est particulièrement adapté à la gestion du risque de taux.